

LES DILEMMES, LES CONTROVERSES ET LES CONSEQUENCES D'UNE ALLIANCE POLITIQUE CONJECTURALE. LES RELATIONS ROUMAINO-RUSSES DES ANNEES 1877-1878

Dumitru Vitcu
Universitatea „Ștefan cel Mare” Suceava

Rezumat: Reizbucnirea crizei orientale și evenimentele politico-diplomatice și militare circumscrise acesteia între anii 1875-1878 au influențat – ca și precedenta ediție a aceleiași chestiuni de fond – destinul istoric al societății românești, rectificându-i nu doar statutul juridic din ajun, ci și configurația hotarelor statale spre aceeași direcție sud-estică.

Dacă războiul Crimeii (1853-1856) avea să deschidă – prin jocul fast al împrejurărilor externe – calea către formarea statului național român și să aducă Moldovei o neașteptată (chiar dacă parțială) restituție teritorială dincolo de Prut, din partea unei Împărății atunci înfrântă, războiul ruso-turc din anii 1877-1878 a avut ca epilog, pentru România, odată cu recunoașterea independenței naționale, retrocesiunea preavizată a aceleiași teritoriu și dobândirea, cu titlul compensatoriu, a Dobrogei. Confruntată cu dilema unui schimb teritorial vulnerabil sub aspectul moralității, dar profitabil sub cel material, valoric și strategic, clasa politică românească, în ansamblu, prin factorii ei decizionali, a respins multă vreme asemenea ofertă venită dinspre învingător, de astă dată, contribuind la tensionarea și acutizarea relațiilor bilaterale româno-ruse, precum și la alimentarea controverselor istoriografice susținute prin abordări partizanale.

Studiul de față își propune să analizeze, sine ira et studio, premisele și temeiurile unor poziții aparent ireconciliabile, să caute, să afle și să explice atitudini, stări de spirit sau reacții ale principalilor actori politici în strânsă conexiune cu evoluția împrejurărilor interne, zonale sau internaționale, dar și cu obiectivele sau aspirațiile reprezentate, proporțional, de „aliații” aflați în conflict. Alipirea Dobrogei la statul român, la inițiativa interesată a Rusiei și prin validarea actului politic de către puterile europene întrunite în cadrul Congresului de pace de la Berlin (1878), a reprezentat primul pas pe calea înfăptuirii României Mari de mai târziu.

Après 13 décennies de la proclamation, l'imposition et la reconnaissance de l'indépendance d'Etat de la Roumanie, période pendant laquelle de nombreux chercheurs – tout en partant des voix les plus autorisées (tout en commençant même avec ceux qui ont accompli le moment historique: des hommes politiques, des parlementaires, des diplomates et des militaires, dans l'hypostase de mémorialistes, et tout en continuant avec les observateurs, les journalistes et les historiens professionnels) et arrivant jusqu'à ceux plus enthousiastes, mais aussi plus non coupables dilettantes – se sont prononcés sur les circonstances, les protagonistes, les événements et les conséquences; on ne pourrait pas, au moins du point de vue théorique et, d'ailleurs, assez difficilement, s'arrêter, même d'une manière marginale, sur le même domaine, sur le même thème d'étude ou de réflexion en tant qu'analyste contemporain.

Mais, pratiquement, comme tant des fois, des domaines, des moments ou des cas de notre histoire nationale, de l'histoire en ensemble, au-delà des repères chronologiques, il y a peu de conclusions immuables ou des commentaires n'importe combien savamment rédigés qui résistent intégralement à l'implacable écoulement du temps et aux enquêtes toujours changeant d'aiguille des générations en succession. Le thème généreux de la guerre, que nous, les Roumains, avons dénommé *d'indépendance*, mais qui, rapporté à l'histoire en général ou à l'histoire des relations internationales, ne peut pas être retrouvé que comme un simple épisode dans le déroulement des hostilités consacrées comme *russo – turques*, ne fait pas exception de cette règle. Comme exemple, on apporte de nouveau en discussion l'épilogue du conflit balkanique et en même temps, de la conjecturale et de la dramatique coopération politico – militaire entre l'Etat roumain et le puissant empire chrétien d'est, avec le concours duquel la Roumanie n'a seulement gagné son indépendance, mais a étendu, aussi, ses frontières sur un territoire qu'elle avait «oublié» à revendiquer pour une période de plus de quatre siècles et demi, la Dobroudja. Il est vrai que ce profit territorial était payé par la restitution forcée, mais facilement à prévoir, d'une partie de l'ancien corps du Pays de la Moldavie, rompu en 1812, les trois départements du sud de la Bassarabie: Cahul, Bolgrad et Ismail, réduits comme surface et importance économique, mais ayant une grande valeur stratégique pour l'allié impérial.

On sait qu'à la fin de la précédente édition de la crise orientale, par le traité de Paris qui mettait fin à la guerre de Crimée, la Moldavie recevait de nouveau les trois départements du sud de la Bassarabie, mesure imposée à la Russie par les alliés, pas sous la pression des demandes roumaines, qui – nota bene! – avaient été formulées par les Moldo-Valaques (Gr. Al. Ghica, le général Gh. Magheru, N. Golescu ou C. A. Rosetti)¹, mais par des raisons évidentes et stratégiques témoignées par les vainqueurs, visant à éloigner le vaincu des bouches du Danube.

Le protocole signé à ce moment-là par les représentants du conclave diplomatique européen², portant la date de 26 décembre 1856/6 janvier 1857, fixait les nouvelles frontières de la Moldavie au sud, qui suivaient *Valul lui Traian* jusqu'à la rivière *Ialprig*, laissant aux Moldaves les localités *Bolgrad et Tobac (Tabac)*, pendant que la Russie retenait sur la rive droite de la même rivière la petite ville de *Komrat* avec un territoire d'approximativement 330 *verste* carrées (à peu près 350 km²). En total, la portion de terrain restituée à ce moment-là à la Moldavie comptait presque 11.000 km², avec une population de 127.330 habitants, qui représentait du point de vue ethnique les Roumains, les Ukrainiens, les Bulgares, les Găgăuzi et les Tatars, etc.³

Parallèlement à cette restitution partielle, à la demande insistante de la Turquie, les mêmes signataires du protocole ont décidé que le Delta du Danube et l'Île des Serpents – pris officiellement par la Russie en 1829, en même temps avec la fixation de la frontière avec l'Empire Ottoman sur le talweg du fleuve et sur le bras Sf. Gheorghe, par le traité d'Adrianopole⁴ – de revenir à l'ancien maître (l'Empire Ottoman), manquant de cette manière les Principautés, selon l'expression suggestive de Leon Plee, d'un contact direct et correspondant avec la Mer Noire⁵. Il est à retenir

que la satisfaction – même partielle des requêtes et des objectifs roumains (parmi lesquels : faire sortir les principautés du condominium russo-turque et les placer sous la plus permissive et facile garantie collective, la restitution territoriale qu'on vient de mentionner et, peut-être, la chose la plus importante, la reconnaissance internationale de l'illégalité du rapt accompli par la Russie en 1812) a été due à la compatibilité des démarches et des désirs avec les intérêts des pouvoirs européens dans la zone.

Après plus de deux décennies, en 1878, les mêmes pouvoirs auront une parole décisive dans la solution de la nouvelle édition de la crise orientale, avec la mention que l'ancienne vaincue, la Russie, était maintenant vainquante, la balance de forces au niveau continental, évidemment, modifiée, les intérêts zonaux impliqués avaient subi des corrections sensibles vis-à-vis les arrangements de 1856, et les concessions successives qui en sont issues, associées avec la politique du fait accompli et avec les résultats des négociations diplomatiques ou des confrontations militaires qui ont eu lieu entre temps, avaient transformés l'ancien traité de Paris en souvenirs vidés de contenu.

En ce qui concerne les Roumains, qui, cette fois-ci – malgré les adversités déclarées ou seulement des réserves formulées par la majorité des garants – se sont assumés et ont pu jouer un rôle actif, le parcours diplomatique et militaire de la guerre les a surpris en état conflictuel, paradoxalement, plus avec les alliés qu'avec leurs ennemis. Avec les derniers, les motions successives du Parlement de Bucarest de 29-30 avril et respectivement, 9-10 mai 1877 – consacrant la nécessité de rejeter la force par la force, autrement dit l'état de guerre (à la suite des bombardements turcs du Danube des journées antérieures), «la fin de nos liaisons avec la Porte et l'indépendance absolue de la Roumanie» – définissaient sans équivoque le nouveau type de relations établies *de facto*. Or, les rapports avec les premiers, basés théoriquement sur le statut juridique international de chacune des parties, consacré par les articles du traité de Paris (1856), en fait de manière conjecturale par les clauses comprises dans le texte de la Convention roumaino-russe de 4/16 avril 1877, se sont avérées, presque toujours, génératrices d'âpres querelles diplomatiques, d'obstructions, d'abus et de frustrations, mais aussi, d'avantages, de plans cachés ou de projets, tous ayant un certain impacte sur la vie politique interne et zonale, demandant parfois des réévaluations et des nuances de l'échafaudage analytique et conclusif, à l'esprit tacitien, toujours demandé à l'historien.

En tant que grand pouvoir européen, manqué la dernière édition de la crise (1853-1856), il était absolument nécessaire et logique que la Russie reprenne (parallèlement au prestige politique – diplomatique et militaire sérieusement affectés), les anciennes possessions perdues en 1856, aussi. L'évolution des rapports internationaux des décennies VII-VIII consacrait le primat à la force au détriment du droit et assurait le cadre favorable; les premières réussites notables enregistrées à la fin de la guerre franco – prussienne, lui ont redonné l'élan annexionniste, soit même dans la formule «récupératrice» témoignée de plus en plus insistent et de plus en plus explicitement les années suivantes.

Le 13 mars 1871, on avait signé la Convention de Londres, qui, par l'écartement des clauses du Traité de Paris demandé par la Russie, signifiait à l'avis

de ses diplomates «une confirmation portée jusqu'à l'évidence du rôle considérable qu'elle avait dans le trust européen et de sa place, surtout conservatrice, dans le cadre de celui-ci»⁶. D'ailleurs, la défaite de la France, équivalente avec "l'europeanisation" de la brutalité prussienne, va consacrer, aussi, la prédominance de l'esprit conservateur à l'échelle continentale, consolidée très bientôt par l'alliance des trois empereurs, «un essai d'institutionnaliser le droit d'intervention, au nom de l'ordre et de la lutte contre la révolution»⁷.

Des sources diplomatiques accréditées à St. Petersburg, on racontait – à l'occasion de la conclusion de la Conférence de Londres (1871) – que le tsar "extrêmement joyeux du succès de sa politique" a ordonné un *Te deum* à la chapelle du Palais d'Hiver, et qu'après avoir embrassé en public Gorceakov, il s'est déplacé ensuite au tombeau de son père, où il s'est prié pour quelques minutes et a dit au départ à ses compagnons: «l'ombre de l'empereur Nicolae I sera maintenant tranquille»⁸. Donc, les intentions de la Russie en ce qui concerne le sud de la Bassarabie, comme, d'ailleurs, celles d'Autriche- Hongrie visant la Bosnie et La Herzégovine, étaient devenues de notoriété publique, et les deux empires appuyés par l'Allemagne, n'attendaient que le moment propice pour entrer en action. Pour Petersburg, tout comme pour Vienne, celles-ci n'étaient que des questions de détail qui devraient être solutionnées par une politique de dictat dans l'esprit de l'ordre clamée par l'alliance des trois empereurs. L'opportunité attendue est apparue à l'occasion de la réouverture de la crise orientale et bien sûr, de l'implication directe de la Russie dans le conflit balkanique.

On sous-entend que de sa nouvelle stratégie politique ne pouvait pas manquer l'objectif suivant : regagner l'accès aux bouches du Danube et implicitement du territoire retourné à la Moldavie en 1856, les départements du sud de la Bassarabie. Comme le passé pas trop lointain était témoin que toute campagne russe au sud du Danube réclamait, aussi, le passage des armées impériales sur le territoire des Principautés, avec ou sans la connaissance et l'accord des autorités roumaines, les nouvelles circonstances ont remis en question la nécessité d'un dialogue des parties, qui, au parcours, s'est prouvé un dialogue des sourds. Les motifs d'inquiétude pour les Roumains, qui ne manquaient pas à la veille, ont augmenté et ont pris contour progressivement après le déclenchement de la crise. Dès la fin de l'année 1875, lorsque le consul russe à Bucarest, I. A. Zinoviev – tout en suivant des instructions supérieures – s'intéressait parmi les ministres du cabinet L. Catargiu de la position officielle de l'Etat roumain vis-à-vis les événements politiques des Balkans⁹, le journal «Românul» avertissait l'opinion publique sur le fait que l'Empire Tsariste avait comme objectif de réoccuper le sud de la Bassarabie, zone stratégique appréciée, d'une manière évidemment exagérée, comme «la clef de l'essor et du pouvoir de la Roumanie»¹⁰. L'inquiétude était amplifiée, aussi, par l'information transmise en décembre, la même année, par l'agent diplomatique de la Roumanie à Constantinople, le général Iancu Ghica, conformément à laquelle l'ambassadeur russe à la Porte, N. P. Ignatiev, aurait déclaré que, dans les conditions du commencement d'un conflit entre les deux grands empires, la Russie aurait du occuper tout de suite la Roumanie par des raisons de sûreté¹¹. La précision supplémentaire que le diplomate

russe était habitué à faire des déclarations sans avoir toujours l'endos des autorités impériales, n'était pas, bien sûr, en mesure d'offrir de tranquillité aux destinataires.

La réaction de celui-ci, sans équivoque, s'est prouvée dans le contenu de la célèbre note circulaire, transmise par le premier ministre L. Catargiu, le 4/16 janvier 1876, aux agents diplomatiques roumains de l'étranger, d'où et desquels les cours européens pourraient apprendre, entre autres, que, dans l'éventualité de la décision d'un grand pouvoir d'intervenir dans le conflit directement et d'essayer la transformation du territoire roumain en champ de passage pour ses forces armées, sans le consentement et les garanties nécessaires (signifiant la violation de l'article 27 du Traité de Paris), la seule solution viable pour les Roumains restait la résistance armée¹². L'allusion était extrêmement évidente au grand Empire de l'est, et le ton un peu plus pondéré – quoique ferme dans l'affirmation de la non-agression et de la garde de la neutralité – utilisé dans le contenu d'une seconde note circulaire, transmise aux agents à la fin du même mois¹³, conjugué avec les transformations ultérieures de la formule gouvernementale de Bucarest, y ont apporté plus d'attention de la part des autorités tsaristes en ce qui concerne les relations avec la Roumanie. L'occupation du portefeuille des Affaires Etrangères par M. Kogălniceanu dans le cabinet de "la coalition de Mazar-Paşa", conduit par Manolache Costache Epureanu et ses initiatives diplomatiques de juin, la même année¹⁴, ignorées par la Porte et méprisées par les pouvoirs européens consultés, ont causé de nouvelles observations et attitudes de la part des officialités russes. De cette manière, le consul Zinoviev, faisant des commentaires sur les documents émis et transmis à l'extérieur au nom du gouvernement roumain, précisait à N. K. Giers, le 22 juin/4 juillet 1876, que «dans aucune circulaire, dans aucun mémorandum, le ministre Kogălniceanu n'utilise le mot *indépendance*, mais le caractère de certaines de ses revendications montre très clairement qu'il a l'intention d'obtenir pour son pays le droit d'Etat souverain»¹⁵. Le point de vue officiel du cabinet de Petersburg, communiqué au nouveau nommé consul à Bucarest, le baron Dmitri Stuart, visait «de freiner» l'élan d'émancipation des Roumains, «parce qu'on doit éviter d'irriter prématurément la Porte par des procédés qui tendent à affirmer la rompue graduelle des liaisons de vassalité et qui offenserait son propre amour national»¹⁶. Toujours plus préoccupée de l'aggravation de la crise balkanique, par le déclenchement de la guerre de Serbie et de Muntenegru contre l'Empire Ottoman, la Russie – on attirait l'attention du nouvel consul – n'avait jamais encouragé et n'encourageait pas le prince Carol dans l'affirmation du désir de l'indépendance.

Le changement du gouvernement opéré à Bucarest par l'offre du portefeuille de premier ministre le 24 juillet/4 août 1876, à Ion C. Brătianu, apprécié par l'ancien consul tsariste comme le plus influent partisan de la coopération avec la Russie¹⁷ et par le changement au Ministère des Affaires Etrangères de M. Kogălniceanu avec le «fractionniste» N. Ionescu, a généré sinon des espoirs, au moins des illusions parallèles. D'une part, le Petersburg, par la voix de Giers, voulait que la Roumanie reste totalement neutre, mais qu'elle «ferme les yeux» au passage des armes et des volontaires de la Russie vers la Serbie, «pour rejeter les hordes barbares asiatiques»¹⁸. Or, de tels gestes – tolérés pas officiellement et jusqu'alors, mais qui ne contentait pas

les Serbes¹⁹ – étaient monitorisés pas seulement par la Porte, mais aussi par les pouvoirs européens encore garants, qui, à cause des raisons différents, suivaient la localisation et pas la généralisation du conflit dans la zone. De l'autre partie, reproduisant l'essence du dialogue porté avec Brătianu, l'ex-consul Zinoviev avait retenu et communiquait à l'empereur que pour attirer la Roumanie de sa partie, la Russie aurait du «renoncer définitivement aux départements du sud de la Bassarabie annexés par la Moldavie en 1856. Ce territoire – aurait souligné Brătianu – est vital pour la Roumanie parce qu'il assure au pays l'accès à la Mer Noire»²⁰.

Après la prise du cabinet, Brătianu a reconfirmé «ses sympathies pour la Russie», déclarant au nouveau consul que son gouvernement était disponible pour la coopération et pour l'accomplissement des désirs impériaux, dans les conditions dans lesquelles «il aurait été sûr que la Russie n'abandonnerait pas la Roumanie et qu'elle lui garantissait l'intégrité territoriale dans la limite de ses frontières actuelles». Comme un professionnel authentique, conscient des compétences et des limites de la fonction consulaire, le baron Stuart s'est abstenu des commentaires, il s'est contenté seulement à rappeler à son interlocuteur combien devait la Roumanie à la Russie (thème standard des conversations des consuls russes avec les autorités roumaines), ainsi que les avantages des relations amicales avec un grand pouvoir voisin²¹.

Biensûr, dans cette dernière hypostase, pour la Russie, «la neutralisation» (négociée) de l'autre grand adversaire dans la zone, l'Autriche-Hongrie était plus importante. L'entente secrète qui a eu lieu à Reichstadt entre les deux souverains, Alexandre II et Francisc Iosif, accompagnés par leurs chanceliers impériaux, A. M. Gorceakov et, respectivement, J. Andrassy, marquant un moment important dans le déroulement de la crise orientale²² a dévoilé, malgré les controverses ultérieures concernant l'exactitude de ses termes, les véritables objectifs et limites de la politique russe dans les Balkans. L'entente signifiait – selon l'opinion avisée de Barbara Jelavich – «une revenue à la coopération traditionnelle austro russe dans la zone, sur les bases de l'équilibre de forces et de la délimitation des sphères d'influence»²³. Pour les Roumains, elle représentait un moment de référence dans l'évolution des relations bilatérales avec la Russie, pouvoir qui s'était assurée, avec la complicité de l'Autriche-Hongrie, la reannexion des départements du sud de la Bassarabie, dans l'éventualité prévisible de la défaite de la Turquie²⁴.

Quoique les termes de l'entente eussent un caractère secret, la réalisation de l'accord a été connue par le gouvernement roumain, mais aussi par les autres cabinets européens. Dans ses *Souvenirs* diplomatiques, suffisamment approximatifs en ce qui concerne l'exactitude des informations et suffisamment subjectifs comme valeur, l'agent roumain de Vienne, à cette époque-là, Ion Bălăceanu, tout en consignait la question de la compensation de la Roumanie avec la Dobroudja à la place des trois départements qui devraient être reannexés par la Russie, notait: «Andrassy m'a mis au courant d'une manière confidentielle avec les décisions prises <à Reichstadt> et nous l'avons informé que, comme l'Autriche s'était occupée de la Bassarabie, elle aurait dû la donner toute entière à la Roumanie, qui, ensuite se serait souvenue de ce service et s'en serait acquittée. Le compte a dit que tout était encore en suspension et que, probablement, avant la réalisation de l'entente, plusieurs choses auront lieu et elles

porteront à une autre fin»²⁵. Réel ou imaginaire, ce dialogue confirme la dévoilation du contenu problématique de l'accord de Reichstadt, qui consacrait en des termes sans équivoque l'intérêt et la décision de la Russie de récupérer les pertes territoriales de 1856, avançant, aussi, la solution de la compensation de l'imminent perdant avec un territoire (la Dobroudja), appartenant à un autre Etat (la Turquie), avec laquelle elle n'était pas en état de belligérance à ce temps-là. A. I. Nelidov, le secrétaire de l'ambassadeur russe à Constantinople (le général N. P. Ignatiev), faisait des références dans ses mémoires sur la seriosité et la solidité de l'entente bilatérale et consignait qu'Andrassy aurait souvenu au représentant diplomatique du tsar à Vienne: «à Berlin²⁶, mais aussi à Reichstadt, nous nous sommes entendu à ne pas entreprendre aucune démarche à côté d'un troisième pouvoir, sans nous avoir entendu à l'avance entre nous»²⁷.

S'étant prouvées secrètes à *la Polichinelle*, les questions de fond, sinon les détails de l'entente de Reichstadt ont pu être connues assez rapidement par les autorités politiques roumaines. «Le soin de la Bassarabie – tirait la conclusion N. Iorga – avait obligé le prince régnant de la Roumanie de prendre des informations directement de la Russie»²⁸, motif pour lequel une délégation officielle conduite par le premier ministre I.C. Brătianu (de laquelle faisaient partie, aussi, le colonel G. Slăniceanu – le ministre de guerre, Teodor Văcărescu – le maréchal de la Cour et le commandant Singurov – l'aide de camp princier et traducteur pour la langue russe, en même temps) s'est déplacé le 26 septembre/8 octobre 1876 à Livadia, en Crimée, à la résidence d'été du tsar Alexandre II. Il est facilement à observer que de la délégation ne faisait pas partie le ministre des Affaires Etrangères en exercice, N. Ionescu.

Sans insister de plus sur les questions généralement connues, nous considérons nécessaires quelques soulignements. Les initiatives diplomatiques de la Roumanie visant l'indépendance nationale²⁹ se situaient à la suite du procès d'émancipation commencé en 1859 et consolidé dans la période immédiatement suivante, mais en évidente et remarquée, d'ailleurs, contradiction avec la lettre et l'esprit du traité de Paris et des protocoles adjacents, qui assuraient, entre autres, le fondement juridique international pour l'appartenance politique-administrative obtenue sur les départements du sud de la Bassarabie. L'offensive commencée contre l'équilibre établi à Paris et l'annulation successive – culminant avec le protocole de Londres de 1871, qui rendait la liberté d'action de la Russie dans la Mer Noire – des clauses de ce traité-là, conduisait d'une manière inévitable à sa totale annulation et de cette manière, à la disparition de sa raison et de son argument légal, mais pas historique, de la domination roumaine dans la zone.

Le chef de la diplomatie et, en général, des cercles politiques diplomatiques roumains de dissociation des plans, invoquant à la défense des droits du pays un traité à l'érosion duquel ils avaient contribué pleinement³⁰ et dont l'objectif final, l'indépendance nationale, signifiait la modification du statut juridique international de l'Etat roumain, ou, en langage métaphorique, le bonbon de la tarte du même traité, ne pouvait pas réussir dans le cadre des contacts et des négociations (s'ils peuvent être nommés ainsi) bilatéraux russo-roumains. La coopération militaire, dans la perspective d'une imminente confrontation de l'Empire Ottoman avec la Russie,

voulue par la partie roumaine, imposait des dilemmes sérieux, sinon même des dangers, qui devraient être éclairés. Deux dangers apparaissaient comme majeurs : le premier, la restauration de la domination politique russe, et le second, la perte du sud de la Bassarabie. Mais le grand dilemme qui maîtrisera, aussi, les délégués envoyés à Livadia consistait dans la possibilité, le cas de la non réalisation de cette coopération-là et du refus de l'acceptation des conditions (limitatives) offertes par la Russie, que le pays devienne le théâtre de guerre entre les deux armées impériales³¹.

Conscient d'un risque semblable, Brătianu a essayé de plaire à ses hôtes (le tsar Alexandre II, Miliutin, Gorceakov, Ignatiev etc.), et a déterminé G. A. Jomini, le conseiller secret de Gorceakov, à écrire à Giers, à Petersburg: "Les Roumains sont très jolis. Ils s'offrent à être notre avant-garde <au sud du Danube> à l'échange de quelques compensations: l'indépendance, la royauté et l'annexion de la Dobroudja jusqu'à Constanța"³². L'offre de devenir leur avant-garde a été discutée, séparément, avec Ignatiev, aussi³³. Mais les objectifs des deux parties, étaient, biensûr, différents. Pendant que la délégation roumaine, préoccupée par la destinée des départements du sud de la Bassarabie, espérait la réalisation d'une entente officielle, à caractère politique, qui lui aurait assuré, d'une manière implicite, l'égalité de traitement et, théoriquement, aurait mis à l'abri la sûreté des frontières de l'est du pays, la partie russe limitait ses options sur la conclusion d'une convention militaire, pas politique, qui permette seulement le transit des troupes impériales vers le Danube.

Moins protocolaire que les autres hauts officiels russes, Gorceakov n'a pas hésité à menacer Brătianu que, si la Roumanie n'acceptait pas la réalisation du traité, biensûr, dans les termes désirés par le Petersburg, alors la Russie traitera le pays comme une province de l'Empire Ottoman et l'envahira. La réponse du premier ministre roumain aurait été la suivante: «la force armée de la Roumanie s'opposerait sur le Prout, selon ses pouvoirs, contre l'invasion d'une armée ennemie»; celui-ci avait ajouté qu'il doutait que «la Russie pouvait commencer une guerre de libération des frères chrétiens <du sud du Danube> par la destruction d'une armée chrétienne»³⁴. Comme le premier objectif de la délégation roumaine semble avoir été la destinée des départements de la Bassarabie dans la projection des officialités russes et comme le chancelier – demandé par Brătianu si la Russie avait l'intention de conquérir la zone – a préféré l'ironie (invitant son interlocuteur à deviner cela)³⁵ à la place d'une réponse franche, les explications, s'il y en avait encore des doutes, lui seraient fournies par Ignatiev, mais, surtout, par le tsar, lui-même. Dans les *Mémoires* qu'on vient de mentionner de Bălăceanu, le moment de la rencontre «éclairante» avec Alexandre II, raconté selon les témoignages ultérieurs de Brătianu, aurait eu lieu sans témoins, quelque part dans le parc de la résidence d'été, «à un café et une cigare» seulement avec le tsar et la tsarine de la Russie. Le problème de la Bassarabie, lui aurait dit l'empereur, «n'est pas important comme territoire, parce que la Russie en a assez; on a affaire avec une question de principe. Pour la première fois dans son existence, la Russie avait été obligée à céder un morceau, même s'il s'agissait d'une miette, d'un territoire qu'elle avait conquis avec les armes. A cause de cela, Alexandre II considérait comme une dette pieuse envers son père, Nicolae I, de restituer à la Russie ce que le Traité de Paris lui avait spolié»³⁶.

L'argument, de nature affective, aurait laissé sans réplique Brătianu, qui, semble-t-il, était conscient que, le long du temps, la perte des trois départements était imminente. Une telle conviction, étendue, aussi, sur le prince régnant Carol I, aurait été communiqué au diplomate - mémorialiste par le nouveau ministre des Affaires Etrangères roumain, M. Kogălniceanu, qui se trouvait dans une visite missionnaire à Vienne: «tu sais, cher Bălăceanu, que le tsar de la Russie considère qu'il doit à la mémoire de son père de redonner à la Russie cette partie-là de la Bassarabie qu'elle a perdu par le traité de Paris [...] et que, finalement, à l'échange de ce territoire manqué de signification, nous donne la Dobroudja (notre soulignement). Or, il serait une politique erronée et adroite de mécontenter les Russes, lorsqu'ils nous offrent des conditions si avantageuses». Et la fin du dialogue – si celui-ci aurait été réel – est vraiment décevant pour le lecteur, par rapport à l'attitude officielle affichée par le même ministre et par les mêmes autorités roumaines immédiatement après la fin des hostilités militaires des Balkans: «Je ne te cache – aurait témoigné Kogălniceanu à son agent diplomatique à Vienne – que *je suis tout à fait d'accord avec cette échange*, dans une telle mesure que je ne voudrais pas laisser à mes enfants un souvenir plus glorieux que celui-ci d'avoir contribué, de tous mes pouvoirs, pour que mon pays acquiert cette splendide acquisition. J'ai voulu parler avec toi avant d'écrire aux autres représentants de notre pays à l'étranger, à cause de votre influence sur le compte Andrassy, qui, maintenant, ne semble plus favorable à l'idée de l'échange, comme il s'est montré à Reichstadt»³⁷.

Tout en se délimitant de l'opinion de son propre ministre des Affaires Etrangères, ce que – s'il était vraiment sincère et ne constituait pas l'expression d'une réplique «confectionnée» *post faustum* – supposait l'incompatibilité de la fonction accomplie, Bălăceanu se déclarait «contre foncier à rétrocéder la Bassarabie» (y incluse l'idée de l'échange territoriale) et, pour motiver son option et son aversion, il invoquait l'opinion du chancelier Andrassy sur le ministre roumain, opinion qui lui aurait été témoignée tout de suite après la rencontre des deux dignitaires: «Mon cher, le prince Carol est absolument un malheureux d'avoir des gens comme Monsieur Kogălniceanu à son emploi, dans les circonstances si délicates que nous traversons»³⁸.

Il semble, pourtant, que le prince régnant, quoique incommodé par le tempérament ou par la conduite politique ou morale de son ancien premier conseiller et collaborateur de Cuza, en ces circonstances-là, communiait si non le même credo, au moins une solution politico diplomatique proche de celle pensée par Kogălniceanu, mais aussi par Brătianu, en ce qui concerne les perspectives immédiates des relations avec les Russes. L'exploitation continuelle des alternatives a imposé à la majorité des leaders politiques roumains la variante de la neutralité, qui, malgré les efforts et les insistances diplomatiques orchestrés de Bucarest³⁹, s'est prouvée inefficace. Pas peu de gens du parti de l'opposition, surtout, ont reproché au premier ministre le manque des habiletés diplomatiques dans le cadre du dialogue initial de Livadia, tout en se demandant s'il y avait assez insisté «sur une alliance pour la coopération complète de notre armée avec celle russe, contre la Turquie», ou «s'il s'est préoccupé assez de la destinée de la Bassarabie», dont la perte imminente – conscientisée, comme nous

venons de dire, par Brătianu – le journal libéral «Românul» l’aurait pronostiqué dès le 15 novembre 1875⁴⁰.

Biensûr, les reproches formulés et apparemment à juste titre, doivent être jugés dans le contexte des querelles politiques internes spécifiques aux périodes de crise. Parce que, parallèlement avec la continuation des démarches diplomatiques, à l’intermédiaire de Ion Ghica, visant à gagner de sa part les pouvoirs occidentaux en vue de la désirée neutralité garantie⁴¹, le premier ministre, à l’encontre de Carol I, a accepté à recevoir à Bucarest, en novembre 1876, Al. I. Nelidov (émissaire spécial des autorités russes), mandaté par l’ambassadeur Ignatiev, qui, en réalité, avait été désigné par Gorceakov «à négocier et à signer un arrangement secret [avec les Roumains] en vue des éventualités possibles»⁴². Le mot d’ordre reçu consistait en l’évitement de l’abord des problèmes politiques, dont la partie roumaine était intéressé surtout, ainsi que de l’acceptation de quelque obligation de perspective au nom du tsar. Averti, pourtant, à ne pas décourager le gouvernement roumain, acte qui aurait permis d’augmenter l’influence russe et autrichienne à Bucarest, Nelidov pouvait assurer Brătianu que les objectifs roumains seront retenus dans le cas des éventuels changements majeurs sur la carte de l’Empire Ottoman; on demandait à la Russie de reconnaître l’indépendance de la Roumanie et “autres grands avantages”, comme l’annexion de Tulcea et d’un port à la Mer Noire. La question «de Bassarabie» aurait été évitée de cette manière.

Seulement que le scénario russe avait peu de compatibilités avec celui imaginé par la partie roumaine ; ces appréciations sont soutenues par le fait que le premier n’était pas communié d’une manière unanime par les autorités appartenantes : si, par exemple, le chancelier Gorceakov et son ministre des Affaires Etrangères étaient intéressés seulement par la conclusion d’une entente pas politique, limitée aux conditions de la transition et de l’approvisionnement des troupes russes, le grand duc Nicolae et l’état majeur de l’armée, concentré à Chişinău, optaient pour une participation active de la Roumanie dans la guerre, avec ses unités mises sous la commande russe. Miliutin et Ignatiev auraient été d’accord qu’aux troupes roumaines soit attribué un front d’opérations séparé, mais en étroite collaboration et coordination avec l’Etat majeur de l’armée russe⁴³.

Suivant les instructions des autorités hiérarchiques qui l’avait délégué, Nelidov a essayé, donc, à éviter de discuter les questions politiques sans pouvoir empêcher Brătianu à demander franchement son interlocuteur : “pourrait-il lui offrir des garanties que les Russes ne prendraient pas de nouveau, après la guerre, la Bassarabie?” (biensûr, seulement les trois départements du sud, parce qu’elle avait déjà le reste– n.n.). La réponse, conformément aux séquences de mémoires circonscrites, quoique lacrymogène en apparence⁴⁴ et si cynique au fond : “la Russie éloignera de la Roumanie tous les dangers potentiels qui s’abattraient sur elle à la suite de la conclusion de cette convention et garantit la sûreté et l’individualité politique de l’Etat roumain dans ses frontières actuelles, si celle-ci aurait été menacée à la suite du transit des troupes russes”⁴⁵. En d’autres termes, la garantie était fonctionnelle seulement envers les Turcs.

Le long des négociations secrètes qui ont eu lieu en diverses locations de Bucarest, qui ont duré jusque dans la dernière partie du mois de décembre 1876, Brătianu a prétendu, aussi que l'accord bilatéral qu'il va signer et qui sera ensuite ratifié par le Parlement, porte la signature de Gorceakov, de la partie du gouvernement russe, et en ce qui concerne les clauses militaires, après avoir avancé la disponibilité de la participation à la guerre avec un effectif de 50.000 gens (avec front et opérations séparés), sollicitait des Russes 100.000 fusils, 50 canons et 20 millions de francs. Enfin, tout en conscientisant, probablement dès Livadia, que la destinée des départements du sud de la Bassarabie était déjà décidée, il a demandé son interlocuteur quelles compensations offrait la partie russe en échange et s'il avait entendu quelque chose sur la possibilité du partage de la Roumanie entre la Russie et l'Autriche-Hongrie⁴⁶. Les réponses diplomatiques reçus «auraient calmé complètement les scrupules de Brătianu, en l'assurant qu'il ne s'est agi d'aucun partage de la Roumanie, et celui-ci (le premier ministre – n. n.) se serait résigné en ce qui concerne la Bassarabie, décidant à *préparer l'opinion publique* (souligné dans le texte), mais annonçant que même l'émissaire russe le ferait»⁴⁷.

Au début du mois de décembre, un «convenable accord bilatéral» était prêt, mais Nelidov – pas habilité à signer quelque document et ayant peur que sa mission en Bucarest ne soit pas déconspirée s'il y restait encore – a quitté la capitale, tout en promettant à transmettre l'autorisation aux autorités russes pour le consul Stuart, pour officialiser l'entente⁴⁸. Les termes de celle-ci restaient ceux convenus par les négociateurs, mais, à causes des raisons différentes, aucune des parties ne s'est hâtée la finaliser et l'officialiser formellement. Quoique N. Iorga appréciait «l'essai pas officiel de Ignatiev» - accompli par la mission secrète de Nelidov à Bucarest – comme échoué⁴⁹, en réalité le texte de la célèbre convention roumaino russe de 4/16 avril 1877 comprendra presque en totalité et identiquement les termes négociés le long de quelques semaines, par l'émissaire russe avec le premier ministre Brătianu.

C'est à cause de cela qu'on doit réviser, à notre avis, l'assertion conformément à laquelle la convention roumaino russe de 4/16 avril aurait été «l'œuvre» de M. Kogălniceanu, conclusion communiée par pas peu des analystes du moment historique. Le mérite ou la faute de Kogălniceanu, en fonction de la vision ou de l'option des analystes, consistait seulement en la signature et, biensûr, l'assumption de ses clauses par l'expérimenté homme politique, apporté de nouveau à la veille dans l'équipe gouvernementale, comme ministre des Affaires Etrangères. D'ailleurs, il serait hors logique qu'en moins de 24 heures, passées de la prise du portefeuille, que Kogălniceanu ait négocié et convenu (avec qui?) les détails des quatre articles de la convention roumaino russe⁵⁰, auxquelles s'ajoutaient les autres 26 articles de la convention (technique) spéciale, visant, les conditions du transit et de l'approvisionnement des troupes, ainsi que leurs relations et celles des autorités (militaires et civiles) tsaristes avec les autorités locales roumaines⁵¹. Il est vrai que le nouveau ministre a revendiqué, plus tard, sa partie de responsabilité dans l'élaboration du document, pour solidariser de cette manière avec le premier ministre, lorsque celui-ci, soutenant sa validité dans le Parlement, déclarait clairement: «Si quelqu'un est coupable de cette Convention, alors, celui-ci c'est moi»⁵².

Mais jusqu'alors, on doit retenir – de la factologie et de la signification des moments antérieurs à la signature de la *convention* – l'intérêt spécial manifesté, d'une part, par le Haut commandement de l'armée russe, conduit par le grand duc Nicolae, pour hâter la conclusion de l'accord avec la Roumanie et de l'autre, par l'Empire Ottoman, voulant s'assurer les services roumains contre la Russie. Si la mission des premiers avait été prise, après le départ de Nelidov, par le consul impérial D. Stuart et par les deux émissaires du grand duc, G. I. Bobricov et S. I. Popov⁵³, la tâche de convaincre les autorités roumaines à accepter la coopération avec la Turquie contre la Russie a été attribué, de la part du sultan, à Ali Bei, le gouverneur du sanjag Tulcea⁵⁴. On doit préciser, aussi, que le prince régnant Carol I, comme il n'a pas voulu contacter Nelidov, n'a reçu ni Ali Bei⁵⁵.

S'illusionnant avec la possibilité de recevoir une garantie européenne pour la neutralité du pays ou utilisant comme prétexte le devoir de «préparer l'opinion publique» (invoquée par le premier ministre), les autorités roumaines ont tergiversé l'adoption d'une décision ferme en attendant une solution convenable de la part de la conférence diplomatique de Constantinople, où ils ont envoyé Dimitrie Brătianu à «défendre la cause roumaine devant la Porte et les plénipotentiaires étrangers à la conférence»⁵⁶. Or, la nouvelle *Constitution* ottomane, adoptée en décembre 1876, cumulée avec l'intérêt des uns ou l'indifférence des autres des pouvoirs européens vis-à-vis les revendications roumaines, va paralyser totalement le dialogue diplomatique avec les Roumains, n'importe combien stérile jusqu'alors, et à faire s'incliner d'une manière décisive la balance en faveur de la collaboration avec la Russie. Dans la plastique expression de P. P. Carp, ferme et conséquent adversaire de la conclusion de la convention bilatérale, «abandonnés par tous, nous avons été obligés à nous jeter dans les bras de la Russie»⁵⁷. Et comme on vient d'observer, toute coopération avec le Grand Empire, indifféremment de ses termes, de sa forme et des avantages imaginés, impliquait comme constant le péril – on dirait même la certitude – de la perte du sud de la Bassarabie⁵⁸.

En conséquence, sur le fond de la précipitation des événements, facilement à saisir au début de l'année 1877, par : l'aggravation continue des relations roumaino-turques, la signature à Budapesta de la convention secrète entre la Russie et l'Autriche-Hongrie (3/15 janvier), complétée en mars par un accord politique, qui réitérait les clauses de l'accord précédent de Reichstadt, incluant aussi, biensûr, les rectifications des frontières préétablies, enfin, par le refus par la Porte du protocole de Londres, considérée comme humiliant, fait qui ouvrait à l'Empire tsariste le chemin de l'intervention dans les Balkans et lui conférait même l'aura de mandataire de l'Europe dans la solution du conflit⁵⁹, les autorités roumaines ont décidé à signer la convention bilatérale de 4/16 avril, définitivement ou matérialisant de cette manière une décision déjà adoptée par le premier ministre deux jours auparavant⁶⁰. L'espoir causée par la mention expresse – aux instances de la partie roumaine – du déterminatif *actuel* associé à l'intégrité territoriale du pays, accepté par les Russes, pas sans commentaires⁶¹, dans le texte de l'article 2 du document, s'est prouvée aussi illusoire que la promesse des mêmes partenaires de ne pas ordonner l'entrée des troupes dans la Roumanie avant la ratification de la convention par le Parlement.

Parce qu'on sait que le 11/23 avril 1877, le minuit, le général Iancu Ghica, envoyé spécial de la partie du prince Carol à Chişinău, pour accueillir le tsar Alexandre II, télégraphiait au nouveau ministre des Affaires Étrangères, M. Kogălniceanu, la décision de l'empereur de déclarer de la guerre à la Turquie le jour suivant, lorsque l'armée russe passerait la frontière dans la Moldavie⁶², marquant de cette manière, la cinquième invasion le long du même siècle. "La surprise" désagréable pour les autorités roumaines, restées pas averties, sera aggravée par la proclamation "pacificatrice" adressée aux Roumains, donnée le même jour, par le grand duc Nicolae⁶³ sans la connaissance, pas de tout avec l'accord, des mêmes autorités, ignorées pas seulement du point de vue formel, malgré les excuses officielles ultérieures et les motivations fondées sur «des impérieuses nécessités stratégiques»⁶⁴. Quoique amical et nostalgique de la perspective des sacrifices communs faits pour le salut des chrétiens, ce manifeste se voulait adressé aux autochtones et le geste lui-même, suivant à un autre, aussi grave accompli par la transgression d'un engagement écrit (il est vrai, pas encore ratifié du point de vue officiel), a provoqué la réaction inattendue de la partie des autorités roumaines, qui ont protesté contre la transgression de la convention par le partenaire, donnant, en même temps, des instructions aux administrations locales de ne pas coopérer avec l'armée russe, bien que la conduite de celle-ci était beaucoup changé en bien en comparaison avec le passé⁶⁵.

Donc, les relations roumaino russes le long de la guerre – quoique négociées et inscrites dans un document prétendu (et reconnu par les deux parties) comme officiel, mais vulnérable de la perspective du droit international⁶⁶ – débutaient sous des auspices négatifs, dominant d'une manière correspondante les espoirs de ceux qui croyaient sincèrement dans les promesses "rompues" au puissant voisin. Qui et combien de confiance pouvait avoir dans la respectabilité et la conservation par les Russes de l'intégrité territoriale du pays, lorsqu'une entente bilatérale de date récente (la convention de 4/16 avril) était transgressée évidemment et une clause fondamentale de celle-ci, visant la destinée des départements du sud de la Bassarabie, était annulée a priori par la lettre et l'esprit de l'accord de Reichstadt et des conventions russo austro hongroises des mois antérieurs?

Malgré ces choses, le premier ministre Brătianu, quoiqu'il était conscient dès la phase des négociations, de l'irréversibilité de la décision impériale russe de regagner l'accès aux bouches du Danube, continuait à laisser l'impression et même a déclaré que la question de Bassarabie n'avait pas été abordée le long de ces négociations⁶⁷.

Partisan de la coopération active avec la Russie, solution imposée par des événements défavorables, conjuguées avec les intérêts disjoints ou avec l'indifférence des pouvoirs garants⁶⁸, il espérait, probablement, que le temps et les nouvelles circonstances apportent les explications nécessaires dans la zone et éliminent, au moins partiellement, les soucis amplifiés par les âpres controverses sur le thème de l'orientation de la politique externe du pays. Pour le cabinet tout entier, comme d'ailleurs, pour le prince régnant, aussi, la ratification des conventions avec la Russie restait la seule alternative viable, dans les conditions dans lesquelles la Porte

Ottomane, tout en apprenant de l'entrée des Russes en Moldavie, a demandé à la Roumanie que "conformément à l'article 26 du traité de Paris et du paragraphe 3 de l'article 8 de la Convention de 19 août 1858", de collaborer du point de vue militaire avec Abdul Kerim, le commandant des troupes turques envoyées au Danube, pour «assurer la défense du territoire de la Principauté»⁶⁹. Et lorsqu'elle a appris de la conclusion de la convention roumaino russe, la Porte n'a pas hésité à projeter des actions répressives, qui devaient faire de la Roumanie, à l'intermédiaire des groupes de *Başibuzuci* ou *Circasiens*, une seconde Bulgarie⁷⁰.

L'unicité de l'alternative, invoquée comme telle par M. Kogălniceanu, aussi, dans la session extraordinaire des corps législatifs, réunis le 15/27 avril pour ratifier les deux documents, était séparée, d'une partie, par la vanité de l'effort diplomatique qui avait eu lieu au niveau européen pour assurer la neutralité du pays dans le conflit balkanique et de l'autre, des promesses des Russes que – dans l'expression du ministre roumain des Affaires Etrangères – «pour nous, le traité de Paris ne sera pas rompu, parce que l'empereur Alexandre n'avait pas des velléités de reprendre les territoires qu'il a hérité de son prédécesseur»⁷¹.

Biensûr, si le premier de ces arguments était réel, crédible et convainquant, le second, s'il aurait été prononcé par une autre voix que celle de Kogălniceanu, pouvait être facilement étiqueté comme une naïveté. Parce que lui, Brătianu et Carol I et beaucoup d'autres connaissaient très bien, vérifiant directement ce que était resté de l'ancien traité de Paris (incluant évidemment la Convention de 1858, aussi) – le seul appui juridique, de la perspective du droit international, pour la Roumanie – quels étaient les objectifs immédiats de la politique externe russe dans l'orient européen. Un de ceux-ci, la récupération des territoires perdus par l'Empire tsariste à la suite de la guerre de Crimée, bénéficiant, aussi, de la validation écrite de l'Autriche-Hongrie, était bien connu, biensûr, par les autorités politiques roumaines ; parce que l'invocation du prétendu mot donné par l'empereur⁷², ou du texte (retouché) de l'article 3 de la Convention, comme garanties de la sincérité de la conduite politique impériale dans la relation avec la Roumanie signifiait, soit un douce leurre (incompatible avec l'expérience et le pragmatisme de Kogălniceanu ou Brătianu) qui devait tempérer la virulence de l'opposition, soit l'assumption du risque, avec l'espoir de la réalisation dans la perspective immédiate de gains au moins équivalents avec la valeur des investitions ou des sacrifices. D'ailleurs, entre les alternatives potentielles invoquées par le ministre des Affaires Etrangères, lorsqu'il polémisait avec les parlementaires de l'opposition pour la défense de la convention – outre celle suivie par le gouvernement, ou de celle préconisée par D.A. Sturджа, visant "la complète passivité" et ironisée comme "la petite fleur sans couleur et sans parfum, nommée neutralité" – il aurait été une qui, semble-t-il, l'avait gagné (du point de vue personnel) depuis quelque temps: «nous unir avec la Russie et participer à la guerre, avec la condition de demander comme avantages: *l'indépendance, les bouches du Danube et la Dobroudja*» (notre soulignement)⁷³. Avec une autre occasion, causée par la présence d'un émissaire du grand duc Nicolae à Bucarest, il avait ajouté encore l'idée de la royauté⁷⁴. Quoique la question des compensations, comme variante de travail, n'était pas étrangère aux facteurs politiques de décision de Bucarest, la

conservation de l'intégrité territoriale dans la lettre et l'esprit de la convention de 4/16 avril, n'avait jamais quitté ceux-ci dans le cadre des rencontres et des négociations qui vont suivre avec la partie russe.

Après la ratification des documents, devenus de cette manière publiques et qualifiés à l'extérieur soit comme imprudents pour l'Etat roumain, qui aurait renoncé, semble-t-il, au protectorat collectif des pouvoirs européens, soit même comme traité d'alliance avec la Russie, ce qui l'aurait jeté en état de guerre avec la Turquie⁷⁵, la conduite politique des parties signataires est restée, en essence, inchangée. Ni la rompue des relations de la Roumanie avec la Porte, ni l'officialisation de l'état de guerre, ni la déclaration d'indépendance, adoptées par les mêmes corps législatifs de Bucarest, sans le consentement de l'Europe, mais avec l'indifférence (dans le cas le plus heureux) ou l'apposition des pouvoirs (encore) garants⁷⁶, n'ont modifié le discours politique des parties. De plus, le désaccord souvent signalé entre les prédispositions pour éteindre la collaboration et l'acceptation de la coopération avec l'armée roumaine, manifesté par les cercles militaires russes des alentours du grand duc Nicolae, d'une partie, et le refus *de plano* de l'idée, exprimée d'une manière constante par le groupe diplomatique représenté par Gorceakov, a fait encore plus difficile le dialogue avec la partie roumaine, dialogue, qui tournait d'une manière stérile autour des deux questions majeures: la participation roumaine à la guerre et le problème de l'intégrité territoriale du pays.

Dans le cadre de la célèbre rencontre à haut niveau de Ploiești, de 3/15 juin, quand et où le prince régnant Carol a réitéré la disponibilité pour la coopération militaire dans les Balkans, le compagnon du tsar, Gorceakov, en décourageant son offre, l'a assuré que la Roumanie pouvait obtenir la reconnaissance de son indépendance sans lutte, à la conclusion de la paix. La désillusion du prince régnant aurait été encore plus grande lorsque le chancelier – appréciant comme justes les prétentions de la Roumanie sur les bouches du Danube – revendiquait pour la Russie la possession du bras Chilia, ce que supposait, implicitement, la récupération des trois départements de Bassarabie. A l'encontre de Gorceakov, qui exprimait d'une manière ouverte et constante l'opposition ou le mépris envers la participation désirée de l'armée roumaine aux opérations du sud du Danube, N. P. Ignatiev, apprécié par Carol I comme «un des plus agressifs diplomates russes du siècle», imaginait un autre scénario sur la coopération, transmis tout de suite au chancelier et que le dernier a apprécié comme *machiavélique*.

En essence, l'ambassadeur russe à Constantinople encourageait la participation des troupes roumaines à la campagne, voyant en cela la chance de la Russie de pouvoir récupérer le sud de la Bassarabie plus facilement. Il disait au chancelier: «Les Turcs [...], probablement, battront nos alliés, les mettant dans une situation critique ; c'est alors que nous viendront à leur aide, les sauverons et nous pourrons prétendre, en compensation, que cette partie-là de la Bassarabie, qui est habitée en majorité par des Russes et des Bulgares, soit unifiée à la Russie. Autrement, sans une aide semblable et directe offerte par nous, à la Roumanie, il serait pénible à cessionner des territoires de nos alliés à la fin de la guerre et il nous sera extrêmement difficile à compenser du point de vue territorial, sans mettre en

péril nos propres intérêts»⁷⁷. Ce point de vue est extrêmement intéressant parce que, au-delà de la perfidie ou du machiavélisme de l'émitent, on peut décrypter la préoccupation – sinon le souci, aussi – des cercles politico diplomatiques russes pour justifier (devant l'Europe, biensûr) la reannexion des départements du sud de la Bassarabie, ainsi que pour trouver la solution territoriale compensatrice due à l'allié.

Sans insister de plus sur les événements qui ont préfacé et suivi le début des opérations militaires russes dans les Balkans, inclusivement sur les difficultés rencontrées, qui ont ouvert le chemin de la coopération avec l'armée roumaine, questions autrement trop bien connues, on doit remarquer un fait. Si en ce qui concerne la participation aux opérations militaires au sud du Danube n'existait pas seulement le désir, mais aussi, l'unité des points de vue des facteurs de décision de Bucarest, en échange, en ce qui concerne les conditions de la coopération, parallèlement avec la précipitation des événements, se sont enregistrées, le long du temps, des évidentes différences d'opinions, qui ont diminué la capacité de faire plus efficaces les traitatives avec les Russes. De cette manière, dès le moment dans lequel il a constaté la disponibilité et, ultérieurement, l'intérêt du commandant suprême de l'armée tsariste pour la coopération effective avec l'armée roumaine, le ministre des Affaires Etrangères M. Kogălniceanu recommandait par une lettre remise au prince régnant le 20 juin/2 juillet 1877; qu' «avant de nous décider de faire un pas plus loin que celui fait par la convention de 4 avril, c'est-à-dire *de traverser le Danube* (souligné dans le texte), nous devons faire des recherches sur plusieurs points». Les conditions proposées par celui-ci pour l'évaluation visaient, en essence:

- a) apprendre l'attitude du cabinet russe envers la situation de la Roumanie dans l'éventualité (en fait, l'imminence) de l'annulation des clauses du traité de Paris;
- b) les indemnités offertes à la Roumanie pour les destructions provoquées par la guerre et
- c) la valeur des subsides alloués par les Russes pour l'armée roumaine pour traverser le Danube⁷⁸.

Il est indoutable, la première condition – résultée du doute, sinon de la certitude du ministre concernant la transgression par les Russes de l'engagement assumé par la convention mentionnée – visait la destinée des trois départements du sud de la Bassarabie. Or, malheureusement, justement sur ce point on constatera une manque de précaution, mais aussi de consensus de la part des hautes autorités roumaines. Le refus constant, qui est arrivé jusqu'au mépris⁷⁹ de la diplomatie russe d'accepter la collaboration des troupes roumaines, quoique les cercles militaires tsaristes, au front desquels se trouvait le Grand Duc Nicolae, réservés initialement, pour qu'ils demandent ultérieurement avec désespoir l'intervention des troupes armées roumaines au sud du Danube, a modifié l'ordre des priorités problématiques dans le dialogue roumaino russe à haut niveau, et parallèlement, l'harmonisation des actions et des attitudes au niveau des facteurs décisionnels.

Par exemple, après le moment 6/18 juillet, quand Carol I, tout en suivant le conseil de Kogălniceanu – a refusé à ordonner au général Gh. Manu à traverser le Danube, pour prendre en intendance le garnison – cité Nicopole et les 7.000 prisonniers turcs, motivant qu'il n'y avait pas une convention de coopération des deux

armées et que l'armée roumaine n'était pas disposée à escorter les prisonniers faits par les autres⁸⁰, seulement une semaine plus tard, le prince régnant a cédé. En ce qui concerne le mécontentement exprimé alors par le ministre, il a justifié le changement d'attitude par la prière insistante du tsar, mais précisant qu'il ne s'agissait pas d'un passage général de l'armée roumaine, acte pour lequel il aurait été vraiment indispensable une nouvelle convention militaire. Et pour sa conclusion, les questions concernant la conservation de l'individualité d'action, de la fonction de commande, de l'argent et des armes devançaient toute autre préoccupation en espèce celle territoriale.

Après avoir reçu le célèbre et désespéré télégramme de 19/31 juillet du grand duc Nicolae, demandant l'intervention immédiate de l'armée roumaine à l'appui de celle russe, bloquée à Plevna, la partie roumaine, apparemment avantagée par les circonstances, n'a pas réussi à gestionner d'une manière correspondante le moment favorable pour imposer ses propres conditions. Conformément aux *mémoires* de Carol, dont l'utilisation demande de la prudence permanente et, biensûr, la corroboration avec des autres sources d'information, le premier ministre aurait poussé le prince régnant à offrir l'aide sollicitée par les Russes, «où et si pleinement que possible, car autrement, ils seront jetés au-delà du Danube et la Roumanie deviendrait théâtre de guerre». Mais cette fois-ci, Carol s'est montré plus réservé, invoquant le manque d'une convention spéciale, qui, conclue en ces circonstances, aurait annulé celle ancienne, «avec toutes les garanties politiques et les gains y obtenus». Voulant se délimiter de l'opinion de Brătianu, il se confessait (en écrit) à la princesse: «moi, je représente l'opinion que nous devons mettre des conditions»⁸¹. Avec la mention que, quelques jours plus tard, aux insistances du grand duc, il lui répondait sans invoquer des autres conditions qu'«on a donné toutes les dispositions pour la concentration de 30.000 de gens pour conquérir Plevna, avec les corps engagés aux alentours de cette position, qui est un danger permanent pour l'armée impériale»⁸².

Le jeu d'échecs politique roumaino russe a continué soit par la correspondance, soit par des rencontres directes avec les autorités tsaristes avec le premier ministre Brătianu, avec les hauts responsables militaires Manu, Cernat ou Slăniceanu et au cours du mois d'août, avec un apparent (et exacerbé, du point de vue historiographique) gain pour la partie roumaine : sous la pression des insuccès du front, le grand duc communiquait à Carol, le 6/18 août, son accord pour l'option roumaine de passage du Danube à Corabia, pour garder l'individualité d'action – corrélée, biensûr, avec le plan général d'opérations – et de la commande propre des troupes⁸³. Quoique le prince régnant, en réplique, exprimait sa satisfaction pour la décision prise, sur le fond, «la partie diplomatique avait été perdue» – dans la plastique expression de N. Iorga – et on pouvait invoquer une seule excuse : la peur de l'offensive turque et de ses conséquences pour le pays⁸⁴. On n'avait conclu aucun acte officiel, répudié autrement comme solution formelle par la partie roumaine⁸⁵, et le tsar réaffirmait ce qu'il avait déclaré antérieurement à Ploiești, que la Roumanie ne regretterait pas le pas fait⁸⁶. Sans engagements fermes, sans détails.

Les derniers, concernant seulement la coopération militaire et la coordination des actions dans les Balkans, seront discutés et précisés dans le cadre de

la rencontre que le prince régnant Carol a eu à Gorni-Studen, le jour de 16/28 août, avec le tsar Alexandre II et avec le grand duc Nicolae, l'invité persévérant duquel a été, ensuite avec D.A. Miliutin (ministre de guerre de la Russie) et avec les autres représentants du haut commandement russe. Flattée, semble-t-il, par l'inattendue offre faite alors par le grand duc, au nom du tsar, de confier la commande de toutes les forces militaires concentrées à Plevna, offre qu'«un Hohenzollern animé par la fierté de sa race ne pouvait pas refuser», Carol n'a pas forcé la chance, imposée par les circonstances favorables à soi-même, d'obtenir des avantages politiques pour le pays de la perspective des négociations de paix. De plus, il n'a pas demandé ou il n'a pas voulu, la conclusion d'une convention militaire écrite⁸⁷. La décision finale a été prise par lui tout seul, sans consulter le gouvernement, dans le cadre des négociations directes avec Alexandre II, provoquant des réserves sérieuses au niveau de la classe politique roumaine et pas seulement au sein de l'opposition conservatrice.

Le ministre des Affaires Etrangères, M. Kogălniceanu, tout en se délimitant de toute responsabilité, écrivait au premier ministre Brătianu, le 23 août/4 septembre: «Pas tout le monde voit les choses comme nous. La nomination du prince régnant comme commandant des troupes russes (il en était déjà de celle roumaines – n. n.) a généré un effet négatif dans le pays, mais aussi à l'étranger. A Vienne, ils sont désolés»⁸⁸. Toujours lui, déployant le manque de communication entre le prince et le cabinet⁸⁹, répondait dans la même note à l'agent diplomatique roumain à Vienne, de la sympathie duquel il ne jouissait pas: «Peut-être que tu as raison dans les appréciations concernant la commande de l'armée russe, prise par Sa Altesse. Peut-être que j'ai la même opinion. Mais la mesure a été prise subitement, pendant l'entrevue du Prince avec l'Empereur au quartier général, sans que le gouvernement ait du terme pour approuver. Selon mes connaissances, on a admis cela pour éviter des complications encore plus grandes. Maintenant, lorsque la chose est faite, notre dette est celle de lui atténuer le sens»⁹⁰.

Donc, l'assumption circonstancielle par Carol I de la direction des opérations offensives russo-roumaines à Plevna, fondée surtout sur des calculs étroits et sur l'orgueil que sur l'expérience dans l'art de la guerre, avait causé, auprès des satisfactions inhérentes sous-entendus (beaucoup exagérées dans le sommaire des abords historiographiques partisans), des réserves et des troubles même parmi les collaborateurs proches, qui, à leur louange, n'ont pas désavoué le vice de procédure, mais ont accepté, respecté et soutenu les termes d'une entente ad hoc, manquée de support élémentaire juridique. Les prémisses de la coopération militaire, ne parlant plus de l'entente politique (évitée de manière systématique sur l'agenda des rencontres et des discussions bilatérales) ne se montraient pas trop favorables aux troupes roumaines, dans les conditions dans lesquelles les correspondants de presse étrangers, qui se trouvaient dans la zone du front, signalaient des dissensions sérieuses au niveau du grand quartier général de l'armée impériale : entre le chef du grand Etat majeur, le général A.A. Nepokoïçki, et le grand duc Nicolae; entre le chancelier Gorceakov et le grand quartier général, où l'influence du général Ignatiev aurait été de plus en plus évidente ; finalement, on véhiculait l'idée de la retraite, sur des motifs de santé du grand duc Nicolae de la commande suprême de l'armée russe,

et même de l'abdication du tsar des mêmes motifs, étendus dans son cas sur la santé mentale⁹¹. Or, justement ces deux personnages avaient demandé ou appuyé – il est vrai, contraints par l'évolution pas favorable des événements sur le front balkanique – la participation des troupes roumaines aux opérations; l'implication de ces troupes était regardée, dans le cas le plus heureux, avec des réserves, sinon avec du mépris et déconsidération par les commandants militaires de l'armée impériale⁹², ainsi que par l'opinion publique russe, déterminée par l'arrogance de ceux-ci⁹³.

Dans une certaine mesure, de telles réserves ou attitudes sont à comprendre : les capacités militaires engagées, l'ampleur des opérations anti-ottomanes, l'expérience guerrière du corps d'officiers et des combattants, dont quelques-uns avaient participé activement à la campagne de Crimée, aussi, et pas au dernier lieu, le statut impérial de la Russie constituaient, tous ensemble et chacun en partie, les attributs de grand pouvoir, incomparables et incompatibles avec l'idée des équivalences de traitement rêvées ou prétendues par les petits alliés occasionnels.

Malheureusement, mais pas inattendu, la même philosophie – indépendante de l'évolution du front et des faits d'armes des soldats et des officiers roumains, engagés dans la campagne – a conduit le chemin politique de la Russie impériale dans l'étape finale de la guerre, aussi, lorsque la perspective de la conclusion des hostilités et du déclenchement des négociations de paix se contournait de plus en plus. Se basant trop sur le capital de sympathie reçu de la part du tsar Alexandre II, implicitement sur les excellentes relations de famille entre les Hohenzollern et les Romanov, ainsi que sur l'amitié du grand duc Nicolae ou du général Tottleben⁹⁴, Carol I s'est fait des illusions disproportionnées en ce qui concerne le statut de la Roumanie aux futures négociations. Ses essais, ainsi que celles de Brătianu, faites avant la chute de Plevna d'obtenir les promissions attendues sous la forme des déclarations politiques concernant ce statut-là ont échoué. Ni la tentative de Brătianu d'apprendre quelque chose sur la même question du ministre de guerre Miliutin – auquel il témoignait, en novembre, l'intention des Roumains d'occuper quelques localités bulgares du sud du Danube jusqu'au moment où ils recevraient les indemnités de guerre des Turcs, ainsi que le désir d'avoir un représentant aux futures négociations de paix – n'a pas joui de beaucoup de succès. Au contraire. Décourageant de tels plans, le haut dignitaire, abordé directement dans «la question de la Bassarabie», lui avait répondu franchement à son interlocuteur mais sur un ton académique, que «les Russes ont souffert profondément à la suite des pertes territoriales de 1856 de manière que le statut de la zone sera modifié»⁹⁵.

Se montrant personnellement résigné avec l'idée de la retrocédition territoriale, Brătianu avertissait seulement avec l'altération sérieuse de l'image publique des «alliés» parmi les peuples chrétiens des Balkans et, biensûr, avec la dégradation des relations bilatérales entre les deux pays. Et si quelque espoir concernant la destinée des trois départements avait resté au premier ministre après la rencontre avec Miliutin, celle-ci aurait disparu définitivement par la déclaration du chancelier Gorceakov, faite justement à Bucarest: «Oui! L'Empereur veut la Bassarabie. Il est vraiment stupide, mais il la veut!»⁹⁶ Quoiqu'elle n'a pas eu du caractère publique, la déclaration – suivant la décision – des Russes est arrivée dans

les pages des journaux d'opposition «Timpul» et «Pressa», qui ont popularisé son message, vers la «surprise» du prince régnant Carol, qui continuait à croire comme «impossible qu'une telle demande soit présenté devant ses yeux»⁹⁷. Sa croyance ferme dans la loyauté de l'empereur (auquel appartenait la décision finale) et dans le respect de l'engagement assumé par la convention de 4/16 avril l'ont déterminé à ne jamais aborder le sujet *face to face* avec Alexandre II, conduite imitée, semble-t-il, par Brătianu, aussi⁹⁸.

Plus réaliste en ce qui concerne les perspectives, Kogălniceanu avait reçu du chancelier Andrassy – à l'occasion du voyage qu'il avait fait pendant l'été à Vienne – des assurances concernant la reconnaissance de l'indépendance, mais aussi, l'information concernant la modification de la frontière d'est de la Roumanie, par la cédation du sud de la Bassarabie et l'unification de la Dobroudja avec les bouches du Danube⁹⁹. Pas résigné et voulant attirer le concours de l'Autriche-Hongrie de la partie de la Roumanie, il communiquait à Vienne, le 19 novembre/1 décembre, à l'intermédiaire d'un émissaire spécial (Ion Ghica), l'intention des Russes concernant la récupération et l'échange territoriale, ajoutant que «le devoir de faire échapper cette partie de notre pays a été en grande partie la cause de la coopération de notre armée devant Plevna. Nous avons donné notre sang pour ne pas donner notre terre». Plus loin, invoquant «l'intérêt allemand du Danube», pour généraliser l'enjeu, il affirmait que «la Bassarabie ne passera avec notre assentiment à la Russie [...]. Si nous trouverons quelque part de l'appui énergétique, nous résisteront». Seulement que le résultat de ce sondage diplomatique, formulé tardivement (à peine le 13/25 janvier 1878), qualifiait la résistance roumaine dans le problème de la Bassarabie comme «un moyen de mettre la Vienne devant le Petersburg»¹⁰⁰.

Evidemment mécontent des effets de cette démarche diplomatique – étendue, d'ailleurs, à des autres cours européens, même à Constantinople¹⁰¹ – et surtout de la réponse perfide d'Andrassy, Kogălniceanu versait son dépit dans une note transmise tout de suite à l'agent roumain de la capitale de l'Empire bicéphale: «Nous ne sommes pas des agents provocateurs – affirmait sans équivoque le ministre roumain, pour convaincre, semble-t-il, son propre agent ; dès juillet, nous savons ce qui est arrivé à Reichstadt [...] et il n'était pas nécessaire de demander Gorceakov si l'Autriche-Hongrie a consenti ou pas à la retrocédition de la Bassarabie [...]. J'ai vous ai dit cela à Vienne et je le répète aujourd'hui: l'entente s'est faite entre Vienne et Petersburg et pas entre la Russie et le gouvernement roumain. Vous devez savoir que nous ne ferons pas des affaires avec la terre du pays»¹⁰². La même opinion et la même persévérance se dégage, aussi, de l'intervention de Ion Ghica auprès de Andrassy, le 20 janvier /1 février 1878 : «Le sacrifice que la Roumanie a fait, mettant ses gens et ses matériaux au service de l'armée russe, c'est au but de garder cette terre [...] On espère que ce pouvoir [la Russie] tiendra compte des sacrifices que le pays s'est imposée et respectera son intégrité [...] Aucun ministre roumain ne pourrait pas consentir à un tel acte. Le pays tout entier s'élèverait pour lutter jusqu'à la dernière limite»¹⁰³.

Mais, combien ferme, au moins apparemment, se configurait la résistance roumaine à la perte annoncée des départements du sud de la Bassarabie «et à l'idée de

la compensation territoriale, si pâle, indifférente ou même contraire s'est prouvée la réaction des cabinets européens consultés. Ceux de Vienne et de Berlin connaissaient déjà le projet du traité de paix rédigé par la chancellerie diplomatique du grand duc Nicolae, avisé par le tsar et par Gorceakov, projet pas communiqué intégralement, en spécial par l'Autriche-Hongrie, motif pour lequel les leaders russes ont décidé, premièrement, de négocier les conditions d'armistice avec les Turcs et ultérieurement, la conclusion de la paix dans les termes à caractère préliminaire annoncé par les pouvoirs européens intéressés dans la zone¹⁰⁴.

L'insistance politique-diplomatique de Kogălniceanu n'a été plus fructueuse ni durant l'étape suivante, lorsque, à l'intermédiaire du général Iancu Ghica, envoyé de nouveau à son poste après la rentrée à Petersburg du tsar Alexandre II, a sollicité aux Russes d'accréditer la présence aux négociations d'un délégué roumain, représentant un Etat "belligérant et allié" et ayant son propre agenda de revendications¹⁰⁵. Dans la lettre de réponse, transmise par Ghica le 14/26 janvier, le contenu était autre que celui attendu, mais pas totalement inconnu : "L'Empereur et le chancelier – disait l'agent - m'ont informé formellement de *leur intention de reprendre la partie de la Bassarabie jusqu'à Chilia ; en compensation, la Roumanie recevra le Delta du Danube et la Dobroudja jusqu'à Constanța* (notre soulignement). Les arguments sur lesquels il s'appuie sont que le territoire a été rétrocédé à la Moldavie et pas à la Roumanie, qu'il a été rompu par un traité dont rien ne subsiste encore, qu'il n'est pas juste que seulement la Russie le respecte à son détriment, et que cette revendication est pour elle une question d'honneur et de dignité nationale"¹⁰⁶.

On a forcé la note par la décision des autorités roumaines d'envoyer le colonel Eraclie Arion à Kazanlık, avec le message ultimatif que, dans le cas du refus de recevoir aux négociations de l'armistice et ensuite de paix, l'émissaire devait déclarer "nul et non avenü tout acte qui nous regarderait et auquel nous n'aurions pas participé"¹⁰⁷, ou par les protestes énergiques exprimés à l'écrit¹⁰⁸ ou à haute voix¹⁰⁹ devant les hauts dignitaires russes, au lieu d'apaiser le chemin de l'entente entre les parties a augmenté leur acharnement. Pendant que les autorités roumaines, par le ministre des Affaires Etrangères et ses émissaires spéciaux ou les agents de l'étranger, essayaient à capaciter les cabinets européens pour la défense de l'intégrité territoriale du pays et pour la reconnaissance de l'indépendance (y inclus, et surtout, de la partie de la Turquie), qui aurait modifié son statut dans la relation avec "l'allié"¹¹⁰, Gorceakov, avec sa brutalité habituelle, prétendait que "le passé tout entier des <Roumains> est dû à la Russie" et que celle-ci avait "des intérêts et des droits à défendre, sur lesquels on ne peut pas discuter" ; l'ambassadeur russe à Vienne, A. F. Orlov, le complétait, affirmant que l'Ismail était lié de l'histoire militaire de l'Empire, que le "rapt" de 1856 avait été plus douloureux que la destruction de la flotte et que le tsar personnellement – dans lequel Carol avait investi une confiance exagérée – était engagé dans la récupération du sud de la Bassarabie¹¹¹.

Après que les termes de l'armistice russo-turque, signé à Adrianopol, le 19/31 janvier, sont devenus publics trois jours après la conclusion du document¹¹² et après la déception communiquée par écrit par Carol I au grand duc Nicolae le jour

suyvant pour le refus d'accepter le délégué roumain aux négociations¹¹³, la réaction du Parlement roumain n'est pas arrivée trop tard. Rassemblée en deux séances secrètes préparatoires, le 23 et 24 janvier/4-5 février, la Chambre a pris acte des préoccupations du gouvernement dans le domaine et a adopté le 26 janvier/7 février une *motion*, par laquelle elle déclarait clairement qu'elle est décidée à «maintenir l'intégrité territoriale du pays et à ne pas admettre une aliénation de sa terre, sous aucune dénomination et pour aucune compensation territoriale ou indemnité»¹¹⁴. La solidarité politique des partis sur ce sujet d'intérêt national a eu comme unique effet la sortie de sous les accusations des ministres de l'ancien cabinet L. Catargiu. Mais on doit retenir le fait, qu'avec la même occasion, ont été connues les offres des Russes, concernant «l'indemnité», ainsi que la motivation de Brătianu de n'avoir pas discuté «la question de la Bassarabie» à sa dernière rencontre avec les impériaux à Poradim, pour ne pas offenser le tsar, qui, aurait eu, dit-on, «la générosité de s'opposer à la spoliation»¹¹⁵.

Comme le Sénat a adopté, lui aussi, la motion de la Chambre et comme Kogălniceanu continuait à réitérer en écrit à Gorceakov «l'impression pénible produite surtout dans la Moldavie», «l'agitation des esprits» et «l'impossibilité que tout ministre signe un tel acte (de céder le sud de la Bassarabie, n. n.)»¹¹⁶, la réplique russe, formulée par Giers, appréciait le vote du Parlement comme «une offense directe contre l'empereur et un acte d'hostilité contre la Russie»¹¹⁷. L'unique certitude tirée de ces derniers événements consistait dans l'élimination de toute chance d'arriver à une entente amiable entre les parties sur le thème de la Bassarabie.

Si la réaction de la classe politique roumaine, circonscrite au thème, est apparue comme normale et unitaire en ces circonstances-là, à l'échange, une fracture semble avoir apparu dans les relations entre le premier ministre et son ministre des Affaires Etrangères. Le dernier, si ferme et intransigeant dans les initiatives et dans la correspondance diplomatique avec les cabinets européens sur le thème de l'intégrité territoriale, si peu confiant s'est montré dès le mois de février dans la chance de la conservation du statu quo, au moins devant le prince régnant, recommandant la préparation de l'opinion publique pour «l'inévitable» cession¹¹⁸. L'expérience ou son intuition politique, contremises à la conduite et aux intérêts impériaux dans la zone, associés, probablement, à la croyance et à la tentation d'une compensation territoriale plus profitable (comme apparaissait la Dobroudja) qui aurait du faire se résigner *le citoyen* – sinon *le ministre* – Kogălniceanu avec l'idée de la perte des trois départements.

A l'échange, le premier ministre, qui avait déclaré dans la Chambre, à l'occasion du débat de la motion, que «nous n'avons pas de la terre à donner, ni à l'échange de la plus grande compensation», mais qui n'avait pas osé à attaquer le sujet devant Alexandre II pour ne pas l'offenser, est resté, au moins apparemment, inflexible dans sa position, pensant assurément, aux conséquences, aussi. La solution «salvatrice» - pas pour le pays, mais pour son propre cabinet – devant l'opinion publique roumaine lui est apparue au début de mars, lorsqu'il a pensé à remplacer le ministre qui avait signé la convention roumaino russe d'avril 1877.

Et même si la mesure n'a pas été tout de suite mise en application, à cause de la précipitation des événements sur le plan externe, le conflit entre les plus importants gens politiques roumains du moment a constitué l'élément perturbateur de la vie politique roumaine jusqu'après le Congrès de Vienne¹¹⁹.

Sans doute, Brătianu voulait trouver un bouc émissaire après avoir appris de la presse russe, à l'intermédiaire de l'agent roumain de Petersburg, à peine le 7/19 mars 1878, le contenu du traité de paix conclu à San Stefano avec plus de deux semaines auparavant¹²⁰. Décevant pour les autorités de Bucarest était, en spécial, l'article 19 concernant le paiement des indemnités de guerre dues par la Turquie et converties partiellement dans la cession territoriale de "sangeac Tulcea, avec les districts : Chilia, Sulina, Mahmudia, Isaccea, Tulcea, Măcin, Babadag, Hârșova, Constanța et Medgidia, ainsi que les îles du Delta et l'île des Serpents. Ne voulant pas annexer ce territoire – continuait le texte de l'article – et les îles du Delta, la Russie s'est réservée le droit *de le changer* avec la partie de la Bassarabie détachée par le Traité de 1856 et limitée au sud par le talweg du bras Chilia et la bouche de la rivière Stry-Stambul". La question du partage des eaux territoriales et du droit de pêcher devait être réglée par une commission mixte russo-roumaine, en terme d'un an de la ratification du traité.

Mais plus dangereux pour la Roumanie était un autre article du traité, transmis par Ghica à Bucarest, joint à deux autres avec des incidences roumaines, le jour suivant. De cette manière, par un article (8), qui excédait les conditions d'armistice, la Bulgarie devrait être occupée pour deux années – jusqu'à sa définitive organisation – par les troupes russes, dont la liaison avec les bases de leur pays était assurée "non seulement par la Roumanie, mais aussi par les ports de la Mer Noire, Varna et Burgas, où ils pouvaient organiser leurs propres dépôts"¹²¹. Or, la présence potentielle, soit même en transit, des soldats russes sur le territoire de la Roumanie, dérangeait gravement la liberté d'action, étant incompatible avec l'indépendance reconnue par le traité. A cause de cela, le refus catégorique du gouvernement roumain d'accepter les conditions inscrites dans le traité a connu les plus variées formes d'expression.

Interpellé dans le Parlement, Kogălniceanu déclarait, dans le nom du cabinet tout entier, le 15/27 mars, que le traité était préjudiciable aux droits et aux intérêts du pays et que tout compromis territorial avec la Russie était exclus ; pour la défense de ces droits, Brătianu lui-même, a entrepris une tournée diplomatique à Vienne et Berlin, d'où il se retournera seulement avec des exhortations pacifistes du type : "vous avez donné des preuves éclatantes de patriotisme, votre réputation à cet égard est établie, mais l'agitation actuelle ne peut que vous faire du mal"¹²².

Les nombreux protestes transmis par Kogălniceanu à Petersburg, soit à l'intermédiaire de Iancu Ghica, soit à celui du baron D. Stuart, ainsi que toute la correspondance diplomatique entretenue avec les émissaires roumains aux cours européennes, incluant, aussi ce trajet-là historique et politique *Mémoire on the question of Bessarabia*¹²³ – et prouvant combien injuste était de placer exclusivement la "culpabilité" sur le ministre des Affaires Etrangères (accusation faite par le premier ministre), qualifié comme "incapable"¹²⁴ – ont radicalisé, comme on sait, d'ailleurs,

l'attitude des autorités tsaristes, dont les répliques dures et les menaces¹²⁵, alternant avec des propositions de compromis¹²⁶, ont fait plus acutes les relations bilatérales, sans influencer d'une manière correspondante la position des pouvoirs européens encore garants¹²⁷. A l'échange, dans le pays, l'état d'esprit existant a déterminé le représentant de l'Angleterre, le colonel Mansfield, à rapporter à ses supérieurs que "le sentiment antirusse dans ces Principautés est arrivé à l'apogée"¹²⁸. Concomitant, Carol I avait commencé à réaliser que la perte des départements du sud de la Bassarabie était inévitable et que toute la campagne médiatique et diplomatique, orchestrée par le gouvernement, était contreproductive ; pourtant, il évitait délibérément à exprimer ouvertement ses sentiments, pendant que la résistance antirusse était communiée de manière unanime par l'opinion publique et politique roumaine¹²⁹.

Revenant à la position des pouvoirs européens en conflit, on doit préciser le fait que la dispute russo-roumaine constituait, pour chacun d'entre eux-ci et en mesure différenciée, une question subsidiaire, dépassée par les intérêts (cachés ou pas), circonscris au nouveau rapport de forces préfiguré non seulement sur le plan zonal, mais à l'échelle continentale. De cette manière, on peut expliquer la demande de l'Autriche-Hongrie, suivie par l'Angleterre, pour réexaminer les conditions de la paix de San Stefano¹³⁰, demande que la Russie, forcée par des circonstances défavorables ait admis tout de suite.

La perspective de la convocation d'une conférence européenne a entretenu l'illusion des autorités politiques roumaines dans la chance de s'approcher ces bienveillances externes de la partie de leurs propres revendications, quoique les signaux reçus jusqu'à la veille ne leur soutenaient que peu les attentes. La position duplicative de l'Autriche-Hongrie, qui continuait à conseiller la Roumanie à résister et dans laquelle Brătianu voyait – à la veille de l'ouverture du Congrès de Berlin – "la dernière carte"¹³¹, ou l'attitude "extrêmement réservée" de l'Allemagne¹³², d'où venaient des recommandations pour une "politique réaliste" envers la Russie, ne parlant plus de l'hostilité de l'Angleterre, exprimée malicieusement par son ambassadeur à Vienne¹³³, ou de l'indifférence ou l'impuissance de la France, toutes ces réactions seront décryptées et comprises par le premier ministre roumain à peine pendant la réunion du conclave diplomatique européen.

Quoiqu'il avait déclaré en écrit, à la veille, que le gouvernement roumain "ne cédera aucune partie de la Bassarabie, ni même pour les plus éclatantes compensations", invoquant la décision du pays de défendre son intégrité territoriale avec les armes à la main, à l'aide des 60.000 soldats bien préparés¹³⁴, arrivé à Berlin avec M. Kogălniceanu (après avoir été acceptés difficilement à représenter le point de vue roumain sur le traité de San Stefano), Brătianu écrivait à C.A. Rosetti, le 19 juin/1 juillet 1878 : "Seulement le prince Bismarck a dit la vérité [...]. Parce qu'il représenterait une facilitation de sa tâche que nous réalisons une entente directe avec la Russie. Au contraire, tous les autres étaient intéressés que nous fassions des problèmes, afin que, de cette manière la situation de la Russie devienne tendue et qu'ils puissent tirer des gains pour eux-mêmes, tout en nous sacrifiant, chose qu'ils ont décidé à l'avance"¹³⁵.

Il est vrai que les accords bilatéraux secrets entre les pouvoirs européens directement intéressés, qui ont préfacé le Congrès de Berlin, ont dicté la conduite des délégués officiels aux discussions¹³⁶, paralysant tout effort et toute espérance des représentants de la Roumanie dans la contrainte de la Russie de respecter ses obligations assumées envers un ancien allié. Les revendications présentées par Kogălniceanu, le jour de 19 juin/1 juillet, devant une audience totalement insensible, parce que “la pièce avait été arrangée auparavant, dans les coulisses, presque dans tous ses détails”¹³⁷, reprenaient et réitéraient obsessivement, avec des arguments historiques, mais aussi politiques, les “thèmes roumains” connus déjà avec leur support national:

1. La Roumanie n’accepte pas à céder volontairement une partie de son territoire et
2. S’oppose à servir comme chemin de passage pour les troupes russes rapatriées des Balkans ;
3. La Roumanie prétendait “dans la vertu de ses droits séculaires” de rentrer dans la possession des îles et des bouches du Danube, inclusivement de l’Ile des Serpents, comme on avait décidé initialement par le traité de paix de Paris ;
4. Elle prétendait, aussi, une indemnité de guerre proportionnelle avec l’effectif engagé dans la lutte et avec les destructions provoquées le long de cette période ;
5. Finalement, elle demandait la reconnaissance de l’indépendance d’Etat et la garantie de la neutralité¹³⁸.

Tout en essayant à sensibiliser le registre émotionnel, aussi, I. C. Brătianu ajoutait l’appréciation que “rompre une portion de notre patrimoine ne constituerait seulement une profonde douleur pour la nation roumaine, mais ce geste détruirait toute confiance dans la force des traités et dans la sainte sauvegarde des principes de justice absolue, ainsi que des droits écrits”¹³⁹.

Au-delà des vertus oratoriennes célèbres de Kogălniceanu et du manque d’ “attention” pour les revendications roumaines, illustré par les décisions finales (ante prononcées) du congrès¹⁴⁰, il reste encore, à la fin de cette analyse, une question ou une doute, pour laquelle la réponse ou les explications qui ont été données jusqu’à ce moment, pour être concluantes, nécessitent des réévaluations et des nuances pas seulement de surface.

Donc, lorsque la destinée des départements du sud de la Bassarabie – zone stratégique comprise entre les objectifs fondamentaux de la politique externe de la Russie tsariste après le Congrès de paix de Paris et, de plus, après le recommencement de la crise orientale en 1875 – apparaissait comme décidée, l’intention ou la décision de la récupération par les impériaux du territoire perdu en 1856 étant exprimée plusieurs fois, dans des discussions ou en écrit “selon le cas, sur la voie des armes”¹⁴¹, devant et avec l’acceptation des officialités roumaines, le long du déroulement des événements politiques – militaires circonscrits à la nouvelle crise, lorsque tout proteste venant de la partie roumaine, dirigé soit vers Petersburg, soit vers les cabinets européens, apparaissait comme inefficace, inutile ou inopportun,

enfin, lorsque ses propres moyens de défense de l'intégrité territoriale étaient évidemment insuffisants devant la potentielle agression venant de l'est, pourquoi la solution de la compensation territoriale – par l'offre de la Dobroudja – continuait à être refusée?

Comme les signataires mêmes du traité de paix de Paris, à l'exception de la Turquie – à qui on devait exclusivement le découpage stratégique du territoire du sud de la Bassarabie, pas pour être restituée à la Moldavie, mais pour écarter la Russie des bouches du Danube – ont admis ou même ont collaboré (le cas de l'Autriche-Hongrie) avant ou pendant le Congrès à l'imposition de la solution "récupératrice" de la diplomatie tsariste, le refus systématique et catégorique des autorités roumaines d'accepter l'échange territoriale – et pas un quelconque! – semble impossible. Et cela de plus, tenant compte de la position inflexible, exprimée de manière constante par les facteurs décisionnels du moment historique, était communiée par la classe politique roumaine toute entière, pouvoir et opposition, ainsi que de l'opinion publique en général, formant ensemble, ce front commun qui devait soutenir – conformément à la motion mentionnée de la représentation nationale, de janvier – le maintien de l'intégrité territoriale du pays et "*ne pas admettre aucune aliénation de sa terre, sous aucune dénomination et pour aucune compensation territoriale ou indemnité*" (notre soulignement). Or, la compensation était bien connue : la Dobroudja. Et l'abdication du principe invoqué, du refus de la compensation, aurait engagé dans la même optique généralisée, la dignité nationale et, en espèce, du "régime parlementaire"¹⁴².

Il est curieux que, quoiqu'ils fussent conscients de l'irréversibilité de la décision de la Russie en ce qui concerne la Bassarabie et par la complicité commune européenne dans l'annulation du traité de Paris, invoqué comme base juridique par les Roumains, ceux-ci ont continué à espérer dans le primat du droit sur la force et à ignorer les exhortations envers le compromis lancés par les occidentaux et même la disponibilité de la diplomatie tsariste pour supplémenter la compensation territoriale dans le sud de la Dobroudja. Par exemple, avant le Congrès, Carol I exprimait sa désillusion par un mémoire avec destination inconnue¹⁴³, vis-à-vis l'intention de l'aréopage européen de conclure la paix à tout prix, par le sacrifice des intérêts des Etats petits, en espèce, de la Roumanie, affirmant que "l'indépendance avait été notre unique but [...], toute augmentation ne constituant l'objet des ambitions roumaines".

Ultérieurement, au cours des débats, le premier plénipotentiaire de la France au Congrès, Waddington, à qui on devait la formule restrictive dans le texte du Traité de la reconnaissance conditionné de l'indépendance pour la Roumanie et la Serbie, probablement compris par les "remords" envers les Roumains, a avancé l'idée de l'accordage pour celles-ci d'une extension territoriale supplémentaire dans le sud de la Dobroudja, qui inclut Silistra et Mangalia. Confronté avec un amendement semblable, pris en considération par les délégués de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie et appuyé par le reste de l'Europe, le compte Şuvalov a déclaré que la Russie s'est montrée "assez généreuse, offrant une province qui dépasse avec 3500 km² la surface de la Bassarabie et qui présente de plus 150 km de rive danubienne et un littoral important à la Mer Noire ; mais si la Roumanie – continuait conciliant, le délégué du tsar – veut obtenir quelques localités dans lesquelles l'élément roumain s'y trouverait

si non en majorité, au moins assez compacte, les plénipotentiaires de la Russie ont quelque latitude pour une telle combinaison”¹⁴⁴. Il est vrai que la délégation russe pouvait être généreuse, parce qu’elle ne cédait rien du territoire de son propre empire. De la même manière a réagi lorsque le lord Salisbury, représentant la Grande Bretagne, satisfait par l’approchement de l’épilogue des débats, a demandé que l’Ile des Serpents soit ajoutée aux compensations territoriales dues à la Roumanie¹⁴⁵. En conséquence, les représentants de la Russie au Congrès, impulsés par leurs homologues européens, ont consenti sur l’extension de la frontière de sud-est de l’Etat roumain, de Rahova jusqu’aux alentours de Silistra et de cet endroit jusqu’à Mangalia, contournant de cette manière la compensation territoriale nommée la Dobroudja, avec le Delta du Danube et l’Ile des Serpents, à l’échange des départements du sud de la Bassarabie.

Vis-à-vis la véhémence consensuelle des protestes roumains¹⁴⁶, exprimés autour, pendant et même après la signature du traité de paix, on peut observer la conduite en quelque sorte déroutante du ministre des Affaires Etrangères roumain. Celui-ci, le 25 février/9 mars 1878, transmettait à ses agents diplomatiques en Europe que “l’échange offerte par la Russie serait en essence préjudiciable pour la Principauté [...], parce que *l’obtention de la Dobroudja ne représenterait qu’une confusion, un fardeau et peut-être, un danger permanent*”¹⁴⁷ (notre soulignement), pour que, le 10/22 juin la même année – conformément aux informations communiquées par le consul de la France à Bucarest, Fred Debains, à son ministre des Affaires Etrangères – Kogălniceanu revendique, dans la perspective de la future conférence de paix “une partie du littoral de la Mer Noire aux bouches du Danube, ajoutant, aussi, une partie de la Dobroudja” ; deux semaines plus tard, lorsque les débats de Berlin n’étaient pas encore clos, le vice-consul français à Tulcea, A. Langlais, rapportait à son supérieur à Constantinople qu’une commission roumaine aurait parcouru, “en secret, la Dobroudja” (probablement avec la permission, sinon de l’ordre du ministre des Affaires Etrangères), ou que le préfet des départements du sud de la Bassarabie, le colonel Candiano, serait venu dans la même période à Tulcea, accompagné par le gouverneur russe, au but de s’informer sur les ressources de cette zone. De telles informations, dans l’interprétation du vice-consul français, auraient constitué des signaux clairs que “le gouvernement de la Roumanie se décidera, finalement, à accepter la Dobroudja”¹⁴⁸.

Mais, malgré la supériorité évidente de la compensation territoriale attribuée à l’échange des départements du sud de la Bassarabie : surface plus grande, des terrains arables et des pâturages, l’existence des trois ports maritimes (Sulina, Constanța et Mangalia) etc., la position – au moins déclarative – des autorités roumaines a oscillé, après la signature du traité de paix, entre mécontentement, impuissance, frustration et résignation. “Il est triste quand l’Europe – écrivait Carol I à son père, après la conclusion du Congrès – oblige un Etat jeune, voulant avancer, qui a prouvé sa résistance et son pouvoir dans une guerre sanglante, à céder une province”¹⁴⁹. Mais rien sur l’éventualité de gagner une autre province! Mais la solution de l’échange territoriale, homologuée exactement par les mêmes puissances qui avaient offert à la Moldavie, en 1856, le sud de la Bassarabie, sera considérée plus

tard préjudiciable pour les intérêts roumains, “étant – dit-on – difficilement à établir des communications avec la Dobroudja, province séparée par le reste de la Roumanie par le fleuve le Danube et les marécages impraticables situés en aval de Călărași et jusqu’à Brăila. Par conséquent, malgré toutes les considérations historiques et politiques, de droit, ainsi que des intérêts matériels, économiques et administratifs, l’abandon du sud de la Bassarabie – appréciait un analyste trop dépendant de l’argument de la “dignité nationale”, invoqué surtout par les contemporains des événements – entraîneraient avec soi des résultats néfastes et détermineraient la réaction contraire à l’opinion publique roumaine. A l’échange, la possession du le sud de la Bassarabie et du Delta du Danube ne ferait autre chose que consolider l’indépendance de la Roumanie et couronnerait avec succès la mission attribuée à la Roumanie en 1856, celle de “surveiller énergiquement et avec constance la libre navigation sur le Danube”¹⁵⁰.

Est-ce qu’on ne surlicite le rôle de la Moldavie en 1856, dépendante encore de l’Empire Ottoman et, en même temps, dépendante du protectorat collectif européen, dans la surveillance de la navigation sur le grand fleuve ? Un tel rôle, on sait, revenait à la Commission Européenne du Danube, qui n’était pas subordonnée au gouvernement de Iași, ni à celui de plus tard de Bucarest ! Par conséquent, la restitution territoriale faite à la Moldavie en 1856 n’était pas associée à quelque mission européenne attribuée parallèlement au bénéficiaire, mais - comme nous venons d’affirmer – visait seulement d’écarter la Russie des bouches du Danube et de la priver de la qualité de riverain, avec toute les conséquences incubées.

Il est vrai que le grand journaliste et analyste politique qui a été M. Eminescu invoquait – seulement de manière métaphorique – le fait que “la possession de ce lambeau de terre (le sud de la Bassarabie –n. n.) était pour nous une mission européenne”. Seulement que cette mission, comparée avec celle de date récente alors, attribuée à la Roumanie en 1878 parallèlement à l’*annexion* de la Dobroudja, consistant dans l’assurance de la liberté de la navigation sur le Danube, devait se réaliser “*pas seulement par notre propre pouvoir, mais par le manque d’intrusion d’un grand pouvoir, n’importe quelle serait celle-ci, dont la prépondérance deviendrait décisive par la possession exclusive des bouches du Danube. Voués à devenir les propriétaires d’un bien sur lequel tous les grands pouvoirs veulent avoir la servitude de la libre utilisation, notre faiblesse est une garantie*” - soulignait à juste titre le rédacteur du journal “Timpul”¹⁵¹.

Il est certain que le ministre des Affaires Etrangères encore en exercice aurait été complètement conscient, tout en invoquant la demande du baron Stuart de 11/23 août 1878, que les formalités de cédation des départements du sud de la Bassarabie “correspondent à ceux de 1857, avec des commissaires et des délégués spéciaux”, appréciait qu’une telle démarche “nous fait nous échapper d’un grand embarras : celui d’offrir”¹⁵². Il est évident que Kogălniceanu ne voulait pas lier son nom d’une cession territoriale qu’il avait essayé vainement de prévenir, comme il ne se montrait pas du tout enchanté, au moins officiellement, de la prise de la Dobroudja, plaçant la responsabilité des décisions à la charge du Parlement et prétendant pourtant que la cession des événements comprenne, premièrement, l’*acquisition*, avec la

fixation des limites sud, et ensuite *la cédation* de territoire¹⁵³. Et lorsque le Parlement s'est réuni, le 15/27 septembre 1878 pour autoriser le gouvernement (après des débats vivants et contradictoires) de retirer les autorités civiles et militaires du sud de la Bassarabie et de prendre en possession la Dobroudja, le Delta du Danube et l'Île des Serpents¹⁵⁴, Kogălniceanu n'a pas hésité à invoquer de nouveau "les désavantages" de l'échange territoriale, illustrés par les différentes statistiques sorties des chiffres, prétendues erronées, mises à la disposition par les Russes, aussi. De cette manière, si "la note de Gorceakov parlait le 29 juin d'<une différence en plus pour les Roumains> de 3500 Km² et 80.000 habitants", en réalité les choses se présenteraient d'une manière totalement différente : "d'une partie, la Bassarabie <de sud> a 9125 Km², le Delta du Danube 2812 et la Dobroudja, 12180 <Km²>. Mais en ce qui concerne les lacs, la Bassarabie a 1000 Km², la Dobroudja 4500, mais sans poisson, salés". En conclusion, "un pays florissant d'une partie (sic !), un désert <la Dobroudja>, de l'autre. En 1860, la Bassarabie <de sud> avait 138 521 habitants et l'augmentation en dix-huit ans aurait été de dix pourcents, donc 152 373, pendant qu'en Dobroudja sont seulement 85 -90000 <habitants>"¹⁵⁵. La comparaison, ainsi que les chiffres mises en circulation, ont pourtant une dose évidente de subjectivisme et même des inexactitudes, rarement rencontrées dans le cas de l'homme de culture Kogălniceanu, mais justifiables dans le cas de l'homme politique ou du diplomate préoccupé à démontrer (à la Russie et à l'Europe) le manque d'équivalence de l'échange territoriale. Peut-être que pour cela, il s'opposait dans le Parlement à la publication des actes liés de la rétrocession de la Bassarabie : "je crois qu'une prudence politique – déclarait-il dans le Parlement, le 30 janvier 1878 – devait nous arrêter de publier ces actes. Le pays a décidé par vous et il a permis à chacun d'exprimer ses options de toute manière. Laissez donc la publication au-delà, car nous avons assez des ennemis qui exploitent nos intérêts, et suivez comme vous avez suivi jusque maintenant"¹⁵⁶.

La diminution artificielle, pensons nous, de l'attractivité du territoire attribué à la Roumanie – à l'initiative de la Russie et avec le paraphage de la solution de "l'échange" par le congrès de paix de Berlin – se basait sur un set d'arguments qui excédaient "la dignité nationale" ou "la dignité du régime parlementaire" invoqués, surtout, dans le cas de la Bassarabie, générant des peurs et des inquiétudes apparemment justifiées. Synthétisées, celles-ci regardaient, de manière différenciée : l'insuffisante connaissance d'une province située, presque pour une millénaire, sous l'administration étrangère ; la pauvreté et l'insalubrité de la zone, qui aurait réclamé en perspective des efforts économiques – financiers excessives de la partie de l'Etat roumain, beaucoup affaibli après la guerre ; le supposé sacrifice des ports fluviaux Galați et Brăila, en faveur du port maritime Constanța et, finalement, le péril qui aurait affecté, par la prise de la Dobroudja, l'homogénéité "latine" du peuple roumain¹⁵⁷.

Dans des termes plus adéquats à l'esprit analytique "à chaud", le rédacteur du journal "Timpul" remarquait les suivants : "...si, d'une partie, nous *nous soumettons et nous recevons la Dobroudja*, de l'autre partie, la question *comment la recevoir*, c'est-à-dire de la manière de la prise en possession, est plus difficile qu'elle

pourrait sembler à la première vue ; difficile, à cause des circonstances ; difficile par la nécessité d'être conséquents avec la déclaration faite à l'entrée dans la lutte ; difficile, finalement, par la manière d'*harmoniser une annexion de territoire* (notre soulignement), que nous avons perdu pour les Turcs depuis presque 500 années, avec toute notre manière de regarder les choses, avec notre moralité politique, avec notre sentiment de justice". Et toujours lui appréciait (mais moins inspiré, cette fois-ci) que "comme nous sommes sûrs de la sympathie de notre population de la Bassarabie, nous ne sommes pas encore sûrs de celle des gens de Dobroudja"¹⁵⁸.

Mais peut-être que plus suggestive, dans le même sens, reste la plaidoirie de D. A. Sturdza dans la session des corps législatifs qu'on vient de mentionner, lorsque, tout en se prononçant (avec M. Costachi Epureanu et Ion Strat) contre "l'annexion" de la Dobroudja, il motivait son geste : "Nous prendrions un territoire que nous ne connaissons pas. Ce que nous connaissons comme positif est que la Dobroudja est un pays avec des marécages, malsain et froide, *le plus malsain pays de l'Europe...* en ce qui concerne l'aspect économique, la Dobroudja est de nouveau *un des pays les plus pauvres de l'Europe...* Que deviendraient Galați et Brăila lorsque nous ferons un port à Kiustenge et un chemin de fer qui conduit directement à ces endroits les marchandises indigènes ou étrangères ? Il est droit que vous ruinez deux ports, les plus importants du pays, pour que vous fassiez un port dans *un territoire que vous ne savez combien de temps nous avons le maintenir ?* (notre soulignement)"¹⁵⁹. En fait, l'inquiétude suprême – ou peut-être réserve – communiée pas seulement par ceux qui pensaient comme Sturdza était comprise, avec des sens dérivés, dans la dernière remarque : pour combien de temps la Dobroudja était donné à la Roumanie ?

L'expérience "de la Bassarabie" résultée de la dernière édition de la crise orientale avait déterminé même les plus optimistes hommes politiques roumains à devenir sceptiques en ce qui concerne l'immutabilité de la solution de "l'échange", pendant que les analystes politiques ou les correspondants de presse ont associé le geste (attribué formellement au Congrès de paix) à une perfide stratégie russe, suivant "la décomposition de l'élément roumain par l'élément slave. [...] Ensuite, par l'usure continuelle de ces deux nationalités, totalement différentes, avec deux langues incomprises l'une par l'autre, vivront dans un mécontentement continu, de manière que *la Russie aura toujours l'occasion de se mêler dans la querelle*"¹⁶⁰. L'intention évidente – restée pas matérialisée alors à cause de l'opposition des pouvoirs européens- de créer un Etat bulgare puissant stimulait l'imagination d'un journaliste de "Le Messenger d'Athènes", qui appréciait, le 7 novembre 1878, que "les Russes s'approchent de la Bulgarie tant qu'il peuvent établir des liaisons avec elle sur terre (évidemment, dans le cas du refus de la Dobroudja par le gouvernement roumain! – n. n.), la Roumanie, encerclée de cette manière par les Slaves de nord et ceux de sud, doit nécessairement finir par sa disparition comme nation"¹⁶¹.

En quelque sorte ressemblante en ce qui concerne la destinée sombre imaginée pour l'Etat roumain, dans la même équation politique, s'inscrivait l'observation de P.P. Carp, qui avertissait ses opposants dans le Parlement que, "à la première commotion de la Bulgarie [...] vous devriez soit vous allier avec la Russie, soit évacuer la Dobroudja, qui est le chemin le plus droit des Russes". Selon son

opinion, l'incorporation de la Dobroudja à l'Etat roumain aurait constitué "*le premier anneau par lequel la Russie veut nous lier avec la chaîne du panslavisme* (notre soulignement)"¹⁶². De l'autre partie, Eminescu voyait un avantage, avec des significations majeures européennes, dans l'existence d'une nation de race latine homogène au Bas Danube, qui rompt "la formidable unité de la race slave" et avertissait les gouverneurs que, *ne prenant pas la Dobroudja, nous perdrons notre importance politique et historique, laissant le chemin libre à la Russie vers la péninsule Balkanique* (notre soulignement)"¹⁶³.

Donc, tout en ignorant volontairement, semble-t-il, les bienfaits et les ressources de la zone, mis en évidence par une autorité scientifique de la taille de G. Cobâlcescu¹⁶⁴, la peur (témoignée ou pas) que la possession de la Dobroudja pouvait être aussi courte que celle des départements du sud de la Bassarabie constituait la motivation de fond¹⁶⁵ de la longue résistance manifestée par la classe politique roumaine, en espèce du gouvernement libéral présidé par I.C. Brătianu, à la solution de "la compensation" territoriale. C'est le motif pour lequel, tout en l'acceptant à la fin, le gouvernement n'a seulement placé la responsabilité de l'avis à la charge du Parlement, mais aussi a responsabilisé l'Europe pour une "échange" initiée et accomplie en essence par la Russie, avec le concours formel et complice des pouvoirs garants.

Si on reprochait toujours et d'une manière justifiée à l'Empire tsariste le rapt territorial accompli en défaveur de la Moldavie, en 1812 et ensuite en défaveur de la Roumanie, en 1878, à l'échange, on ne lui reconnaîtra jamais et pas justifié la contribution effective dans l'obtention par l'Etat roumain de la Dobroudja, acte historique et politique en même temps, attribué en exclusivité à l'Europe ; la même Europe qui avait validé la prétention de la Russie sur le sud de la Bassarabie, au Congrès de Berlin, après que, toujours elle, avec la même représentation des pouvoirs, l'avait manqué du même territoire il y a 22 années auparavant.

Illustrant un point de vue quasi généralisé et délibérément assuré en perspective au niveau de la classe politique roumaine, le ministre des Affaires Etrangères, M. Kogălniceanu – qui avait plus que les autres la science et la rigueur de l'expression, perfectionnées le long de sa longue expérience politique et de vie, y inclus historiographique – directionnait de cette manière le mérite de l'acte historique, le protagoniste, et pas seulement le témoin, duquel il était : "Les grands pouvoirs européens – affirmait il, dans le contenu de *la proclamation* dressée et présentée le 14 novembre 1878 à tous les habitants de la Dobroudja "n'importe leur nationalité et leur religion" - par le Traité de Berlin, *a unifié votre pays avec la Roumanie*. Nous n'entrons pas dans *vos frontières, tracées par l'Europe*, comme des conquérants ; mais vous le savez, aussi, beaucoup de sang roumain a été versé pour la libération des peuples de la partie droite du Danube. *Dans le nom et avec la permission de l'Europe*, nous prendrons aujourd'hui en possession la province Dobroudja, qui *devint, elle aussi, pays roumain*"¹⁶⁶ (notre soulignement). Etant conscient, peut-être, comme personne d'autre de l'effort, de la contribution et des sacrifices de la Roumanie durant la guerre à peine conclue, ainsi que le pourcentage de la population roumaine dans la province transdanubienne, ne parlant plus des antécédents historiques, qui, en

ensemble, auraient motivé son appartenance à l'Etat roumain, Kogălniceanu ne plaçait pas le mérite de l'union à la charge des facteurs internes, mais de ceux de l'extérieur, identifiés seulement avec l'Europe. Lui, qui ensemble à Brătianu, n'avait pas cessé de soutenir la cause de la Bassarabie et s'est opposé longtemps à la solution de l'échange territoriale avec la Russie, acceptée et validée par les plénipotentiaires européens, avait maintenant le pouvoir de reconnaître la contribution *décisive* des mêmes facteurs dans le dessin des nouvelles frontières, indiscutablement favorables à l'Etat roumain, contribution exprimée en des termes manqués d'équivoque.

Après 50 années du moment historique qui a changé la destinée de la province, connue jusqu'alors sous la dénomination du *sangeac de Tulcea*, Ion I.C. Brătianu, le fils de l'ancien premier ministre sous le gouvernement duquel ont eu lieu ces événements, soutenait les paroles de Kogălniceanu : "La Roumanie n'a pas voulu recevoir la Dobroudja de la Russie comme compensation, mais du Congrès, comme une restitution d'une ancienne propriété et comme consécration d'un intérêt européen aux bouches du Danube"¹⁶⁷. La motivation de la conduite totale des facteurs de décision de Bucarest – laissant encore place suffisante aux interprétations et aux commentaires contradictoires – englobait encore l'espoir que "les intérêts européens" invoqués aient plus de solidité et de durabilité que ceux qui avaient dicté la modification de la carte politique sud-est européenne après l'édition antérieure de la crise orientale.

En conclusion, tout en nous rapportant à la totalité des éléments de nature subjective ou objective, des facteurs ou des acteurs politiques, des intérêts, des espoirs et des circonstances qui se sont donnés le concours à l'épilogue de la guerre russo-turque de 1877-1878, avec ses conséquences pour la Roumanie, nous apprécions que le moment historique qui a marqué, en fond, le premier pas sur le chemin de la réalisation de la Roumanie Entière, l'incorporation de la Dobroudja dans les frontières de l'Etat national roumain, n'a pas encore trouvé la plus heureuse forme d'expression ; parce que, des vocables comme : *recupération, union, réunion, incorporation, réintégration, unification, annexion* etc., assez souvent rencontrées le long du temps dans la littérature de spécialité et essayant de définir non seulement l'essence, mais aussi le sens d'un procès historique, sont, dans des proportions différentes pourtant, d'une certaine manière couvrantes du point de vue sémantique, mais aussi vulnérables devant les arguments d'ordre historique, juridique ou linguistique. On doit approfondir les recherches dans ce domaine comme une priorité qui doit éloigner (sinon éliminer) les ambiguïtés, y inclus celles de nature formelle, et de définir le plus claire que possible, les coordonnées essentielles d'un moment politique cardinal dans l'évolution de la Roumanie moderne.

Traduit par Violeta-Anca Epure

¹ Paul Cernovodeanu, *Inițiative românești de redobândire a Basarabiei în perioada războiului Crimeii (1854-1856)*, en « Revista istorică », tome III, no. 1-2/ 1992, p.82-95 ; Gr. Chiriță, *Un document necunoscut din 1856 despre soarta Basarabiei*, en « Revista istorică », tome II, no. 7-8/ 1991, p. 399-401.

²Harold Temperley, *The Treaty of Paris of 1856 and its Execution*, part I, en « The Journal of Modern History », le IV-ème volume, March-December 1932, The University of Chicago Press, Illinois, p.451 ; W.E. Mosse, *Britain, Russia and the Questions of Serpents Island and Bolgrad. Two Incidents in the execution of the Treaty of Paris, 1856*, en SEER, volume XXIX, number 72, December 1950, University of London, p. 86.

³ *Acte și documente relative la istoria renascerii României* (dans les pages suivantes, *Acte și documente*), III, publiés par D.A. Sturdza et Ghenadie Petrescu, București, 1888, p. 1031-1032.

⁴ *Ibidem*, I, doc. 781, p. 319-320.

⁵ *Ibidem*, doc. 826, p. 1121.

⁶ W.E.Moose, *The European Powers and the German Question, 1848-1871 (with special référence to England and Russia*, Cambridge University Press, 1958, p.356.

⁷ *România în relațiile internaționale, 1699-1939*, coordonnateurs L. Boicu, V. Cristian, Gh. Platon, Ed. Junimea, Iași, 1980, p. 248.

⁸ W.E. Moose, *op.cit.*, p.356.

⁹ Titu Maiorescu, *Istoria contimpurană a României (1866-1900)*, București, 1925, p.82.

¹⁰ « Românul », 15 novembre 1875, p.1028.

¹¹ *Memoriile Regelui Carol I al României. De un martor ocular*, le II-ème volume (1869-1875), édition par Stelian Neagoe, Ed. Scripta, București, 1993, p.403.

¹² *Documente privind Istoria României. Războiul pentru Independență*, le I-er volume, la II-ème partie, București, 1952, doc.55, p.64.

¹³ *Ibidem*, doc. 68, p.104.

¹⁴ *Ibidem*, doc. 209, p.192 et doc.239, p.222.

¹⁵ M.M Zalișkin, *Vneșneea politika Rumâniei i rumâno-russkie otnoșenia, 1875 -1878*, Moskva, 1974, p.107 ; V.Ia. Grosul i E.E. Certan, *Rossia i firmirovanie rumynskogo nezavisimogo gosudarstva*, Moskva, 1969, p.190 (apud Barbara Jelavich, *Russia and the Formation of the Romanian National State, 1821-1878*, Cambridge University Press, 1984, p.235).

¹⁶ N. Corivan, *Lupta diplomatică pentru cucerirea Independenței României*, Ed. Științifică și Enciclopedică, București, 1977, p.44.

¹⁷ Seulement un mois auparavant, Zinoviev rapportait au tsar Alexandre II que, du cabinet conduit par M.Costache Epureanu, seulement I.C. Brătianu (ministre des Finances) avait une attitude prorusse. « Conformément à l'opinion de ce dignitaire – écrivait le consul – seulement la Russie était capable d'assurer la conservation de la nationalité roumaine contre les menaces d'absorption de la part des Allemands, dont les nombreux Juifs qui ont envahi ce pays pourraient être seulement les précurseurs ». (Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.239-240).

¹⁸ N.Iorga, *Correspondance diplomatique roumaine sous le roi Charles Ier*, Bucharest, 1938, p.216-217.

¹⁹ Idem, *Războiul pentru independența României. Acțiuni diplomatice și stări de spirit*, București, 1927, p.50-51.

²⁰ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.239.

²¹ *Ibidem*, p.240.

²² Pour des détails, voir Emil Diaconescu, *Acordul de la Reichstadt, 8 iulie 1876*, extrait du volume *Omagiu profesorului Ioan Lupaș*, București, 1941 ; idem, *Acordul de la Reichstadt (1876) și tratatul de la Budapesta (1877)*, en AARMSI, la III-ème série, București, 1943.

²³ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.233.

²⁴ Eadem, *Russia and the Reacquisition of Southern Bessarabia, 1875-1878*, en « Südost-Forschungen », 28 (1969), p.199-237.

²⁵ Ion Bălăceanu, *Amintiri politice și diplomatice, 1848-1903*, édition Georgeta Filitti, Ed. Cavallioti, București, 2002, p.193.

²⁶ En mai, la même année, à l'initiative du chancelier russe, a eu lieu à Berlin une rencontre avec ses homologues allemand et autrichien, focalisée sur la situation des Balkans. En ce qui concerne les solutions possibles, si le mémorandum d'Andrassy soulignait, aussi, la nécessité de certaines réformes, Gorceakov insistait sur l'idée de l'autonomie des Slaves du sud du Danube ; ensuite, la Russie et l'Autriche-Hongrie devaient arriver à une entente concernant la manière d'organisation de l'administration dans la zone. (*România în relațiile internaționale...*, p.259-260).

²⁷ N.Iorga, *Războiul pentru independență...*, p.58.

²⁸ *Ibidem*.

²⁹ N. Corivan, *op.cit.*, p.23-64.

³⁰ Il est intéressant à noter que Gorceakov – tout en annonçant l'intention de dénoncer, dans une lettre circulaire transmise aux ambassadeurs russes à l'étranger – a invoqué les violations répétées du traité de 1856 par la Roumanie pendant les années antérieures, comme principal argument pour la démarche de la Russie. Tout en parlant de ces choses, il écrivait : « il serait difficile à affirmer que la loi écrite, fondée sur le respect des traités comme base du droit public et comme règle pour les relations entre les Etats, garde la même sanction morale qu'elle avait jadis ». En ce qui concerne la Roumanie, il écrivait : « J'ai vu comme les Principautés de la Moldavie et de la Valachie, la destinée desquelles a été déterminée par le traité de paix (1856) et par les protocoles sous séquents sous la garantie des grands pouvoirs, ont accompli une série de révolutions, contraires à l'esprit, mais aussi à la lettre de ces documents-ci [...], qui les ont conduit, premièrement vers l'union et, ensuite, à l'imposition du prince étranger. Ces réalisations ont été reconnues par la Porte, ont été connues par les grands pouvoirs ou, au moins, ont été réalisées sans que ces Etats considèrent nécessairement à imposer, à faire d'une telle manière que leurs décisions soient respectées. Le représentant de la Russie a été le seul qui a crié pour attirer l'attention des cabinets qu'elles se sont mises en contradiction avec les stipulations explicites du traité, par leur attitude tolérante ». (Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.202-203 ; voir aussi D.A.Sturdza (éd.), *Charles Ier, Roi de Roumanie : Chroniques-Actes-Documents*, Bucharest, 1899, p.610-613).

³¹ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.242.

³² Charles Jelavich and Barbara Jelavich (eds.), *Russia in the East, 1876-1880. The Russo-Turkish War and the Kuldja Crisis as seen through the letters of A.G.Jomini to N.K. Giers*, Leiden : Brill, 1959, p.30.

³³ Barbara Jelavich, *Russia and the Formation...*, p.243 ; Jehan de Witte, *Quinze ans d'histoire*, Paris, 1908, p.268.

³⁴ N.Iorga, *op.cit.*, p.58.

³⁵ Barbara Jelavich, *Russia and the Reacquisition...*, p. 233-237.

³⁶ Ion Bălăceanu, *op.cit.*, p.202.

³⁷ *Ibidem*, p. 203.

³⁸ *Ibidem*, p. 204. Coïncidence ou pas, le consul russe de Bucarest avait, aussi, une impression négative sur M.Kogălniceanu; le baron D. Stuart appréciait dans une correspondance adressée à Gorceakov, datée le 19 novembre/4 décembre 1876 que si Brătianu avait été déjà « sincèrement gagné de la part du point de vue russe », à l'échange Kogălniceanu était présenté comme un « homme sans principes, adversaire des actions ouvertes et partisan du système des petites ententes ». (Barbara Jelavich, *Russia and the Formation...*, p. 241).

³⁹ N. Corivan, *op.cit.*, p.53-56 ; N. Iorga, *op.cit.*, p.58-60.

⁴⁰ Titu Maiorescu, *op.cit.*, le II-ème volume, p. 56 ; Bogdan Ceoban, *Atitudini și stări de spirit în mediul politic românesc cu privire la Rusia (1866-1877)*, dans le volume *Relații internaționale. Lumea de ieri, lumea de mâine*, coord. Paul Nistor, Ed. Pim, Iași, 2007, p.62 ; En décembre 1857 circulait déjà le bruit en Bucarest que « la Russie s'est offerte à détronner le prince Carol par l'annexion de la Dobroudja, pour l'éventuelle perte de la Bassarabie ». (Catherine Durandin, *Discurs politic și modernizare în România, sec. XIX-XX*, traduction Toader Nicoară, Presa Universitară Clujeană, 2001, p. 95).

⁴¹ N. Iorga, *Correspondence diplomatique...*, p.229-230.

⁴² Al. Ivanovici Nelidov, qui avait été nommé récemment le chef de la chancellerie diplomatique du grand duc Nicolae (le frère du tsar), qui était en chemin vers Bucarest, s'est arrêté à Odessa le 4/16 novembre, où, conformément à ses propres *souvenirs*, attendait à recevoir les instructions nécessaires de la partie des autorités militaires tsaristes et même un plan – cadre de traité. Déçu par la qualité des informations reçues et comme il était accompagné par le colonel Mihai Cantacuzino (avec des parentés en Roumanie), tous les deux se sont dirigés vers Bucarest – sous des fausses identités – par Chișinău, Ungheni et Iași, où ils sont arrivés le 16/28 novembre et ont porté des négociations seulement avec I.C. Brătianu, desquelles savaient, aussi, le consul D. Stuart et le colonel I. F. Zolotarev, mais non le ministre roumain des Affaires Etrangères en exercice, N. Ionescu (Détails en A.I.Nelidov, *Souvenirs d'avant et d'après la guerre de 1877-1878*, en „Revue des deux mondes”, t. LXXXV, 28 (July, 1915), p. 244-255)

⁴³ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.247.

⁴⁴ En ses *souvenirs*, I. Bălăceanu prétend que, tout en invoquant le moment des négociations, Brătianu lui aurait raconté plus tard la réaction inattendue (et difficile à imaginer, dans le cas d'un diplomate) de Nelidov, qui, à la question qu'on vient de mentionner, aurait commencé à pleurer. «Qu'est ce qu'il est arrivé?» – l'aurait demandé le premier ministre ; «Vous n'avez pas confiance dans la sincérité de mon gouvernement et j'en suis désolé», lui aurait répondu Nelidov. (cf. Ion Bălăceanu, *op.cit.*, p.193).

⁴⁵ A.I. Nelidov, *op.cit.*, p.250.

⁴⁶ *Ibidem*, p.250-252.

⁴⁷ N. Iorga, *op.cit.*, p.62.

⁴⁸ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.248.

⁴⁹ N. Iorga, *op.cit.*, p.62.

⁵⁰ *Documente privind istoria Românie., Războiul pentru Independență...*, doc.191, p.111. Voir aussi G.D.Angelescu, *Etudes sur la Dobroudgea*, Paris, 1907, p. 89.

⁵¹ *Ibidem*, p.113.

⁵² N.Iorga, *op.cit.*, p.75. Il est vrai, Brătianu maîtrisait tous les détails de l'entente bilatérale, témoignés par le consul russe D. Stuart à son homologue français, qui, à son tour, les transmettait à Paris : « tout en passant en revue légèrement tout ce qui s'est passé à Livadia, durant l'entrevue du tsar avec Brătianu, le baron Stuart m'a dit : la convention que nous avons signé à notre entrée sur le territoire roumain est une convention de guerre, qui garantissait l'intégrité du territoire le long de la guerre... Mon collègue m'a fait observer que le projet d'une indemnisation territoriale dans la Dobroudja remontait du mois de juin passé ». (Catherine Durandin, *op.cit.*, p. 96-97).

⁵³ *Ibidem*, p.62.

⁵⁴ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.248 ; N. Corivan, *op.cit.*, p.57.

⁵⁵ Jehan de Witte, *op.cit.*, p.275.

⁵⁶ Le général Radu Rosetti, *Documente privitoare la misiunea lui D. Brătianu la Constantinopol în toamna lui 1876 și alte documente din arhiva d-lui G.G. Cantacuzino*, en AARMSI, la III-ème série, tome XXV, no. 24, București, 1943. p.5.

⁵⁷ P.P. Carp, *Discursuri parlamentare*, édition Marcel Duță, București, 2000, p.52.

⁵⁸ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.253.

⁵⁹ H. Hauser, *Histoire diplomatique de l'Europe*, Paris, 1929, p.141.

⁶⁰ N.Corivan, *op.cit.*, p.67, nota 5.

⁶¹ Dans le sommaire de ses *mémoires*, Nelidov a désapprouvé la demande du gouvernement roumain, transmise aux autorités russes par le consul Stuart. Il semble que la même condition avait été mise en discussion dans le cadre des négociations secrètes avec Nelidov, comme celui-ci consignait : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour éviter que mon pays soit soumis à une humiliation semblable ! » (I.A.Nelidov, *op.cit.*, p.253-254).

⁶² Le général Radu R.Rosetti, *Corespondența generalului Iancu Ghica, 2 aprilie 1877- 8 aprilie 1878*, București, 1930, p.35-36.

⁶³ *Documente privind istoria României. Războiul pentru independență*, II, doc.403, p.224.

⁶⁴ « Si les troupes mises sous ma commande – expliquait le tsar Alexandre II, le 13/ 25 avril, dans une lettre transmise au prince régnant Carol I, à l'intermédiaire du prince V.A.Dolgoruki – sont entrées en Roumanie dans une hâte extraordinaire et s'il était impossible d'ajourner cette entrée, elle ne s'est faite que dans la vertu *des nécessités stratégiques*, dont la valeur, Votre Altesse, vous l'appréciez assurément ». (*Ibidem*, doc.404, p. 224).

⁶⁵ Le général Radu R.Rosetti, *op.cit.*, p.36-38.

⁶⁶ Premièrement, la convention n'était pas close entre deux Etats souverains, parce que la Roumanie se trouvait encore sous le régime de la garantie collective européenne, n'étant, donc, pas encore indépendante. Deuxièmement, le document ne portait pas la signature des fonctions équivalentes, respectivement des ministres des Affaires Etrangères des deux Etats, parce que, de la partie de la Russie, avait signé le consul général Dmitri Stuart, subordonné du point de vue hiérarchique à l'ambassadeur russe de Constantinople. Enfin, comme on vient de voir, la convention est entrée en vigueur avant d'être ratifiée par les deux Parlements et avant d'être sanctionné par le tsar Alexandre II et, respectivement, par Carol I.

⁶⁷ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.328, la note 125. « A Livadia [...] Brătianu a été mis au courant avec le contenu des entrevues de Reichstadt – consignait un rapport consulaire français, cité par Catherine Durandin ; Brătianu s'est assumé, en accord parfait avec la décision princière, la décision d'effectuer l'échange ». Tout en citant un autre rapport consulaire, le même analyste appréciait, à juste titre, que le nouveau ministre des Affaires Etrangères, M. Kogălniceanu, « signataire de la convention roumaino – russe de 17 (sic!) <avril> n'est que l'exécuteur d'une politique contestée dans le Sénat et dans la Chambre à l'ouverture de la session extraordinaire [...] On doit supposer qu'il a trouvé un acte diplomatique déjà conclu, sur lequel ne manquait que sa signature ». (*op. cit.*, p. 96).

⁶⁸ L'envoyé de la France à Bucarest, Decazes, écrivait à son ministre, Debains, le 26 avril qu'« en ce qui concerne la neutralité de la <Roumanie>, aucun pouvoir européen n'était pas disposé à le lui accorder comme récompense pour son attitude correcte dans le conflit. Les pouvoirs européens ne donneront pas des garanties de neutralité que dans leur propre intérêt ». (apud N.Corivan, *op.cit.*, p.85).

⁶⁹ N.Iorga, *Correspondance diplomatique...*, p.128-129 ; *Acte și documente din corespondența diplomatică a lui Mihail Kogălniceanu relative la războiul independenței României, 1877-1878* (dans les pages suivantes, *Coresp. diplom.Kog*), le I-er volume, București, 1893, p.41.

⁷⁰ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.258.

⁷¹ N. Corivan, *op.cit.*, p.87.

⁷² Tout en argumentant la nécessité de la ratification de la Convention devant les opposants du Parlement, I.C.Brătianu déclarait : « Lorsque l'empereur Alexandre vient par un acte solennel devant l'Europe et affirme qu'il respectera les institutions du pays, qu'il respectera nos droits politiques, qu'il assurera l'intégrité de notre territoire, il signifierait que l'Empereur Alexandre démentit toute sa vie et qu'il ne respecte pas l'engagement pris » (« Monitorul Oficial », no.99, de 1/13 mai 1877, p.2911).

⁷³ *Ibidem*.

⁷⁴ N.Iorga, *Războiul pentru independență...*, p.78.

⁷⁵ N. Corivan, *op.cit.*, p.87-93.

⁷⁶ Même pour les Russes, la proclamation de l'indépendance de la Roumanie a été regardée et qualifiée comme une mesure intempestive, qui aurait dû être laissée à la charge de la future conférence de paix. Le grand duc Nicolae lui-même, qui se trouvait à ce temps-là à Bucarest, connu comme partisan de la coopération militaire roumaino russe, s'est montré réservé, ne parlant plus de Gorceakov, qui avait réitéré au général Iancu Ghica, dans ces circonstances-là, le refus de la coopération avec l'armée roumaine dans la guerre des Balkans (N.Iorga, *Correspondance diplomatique...*, p.268).

⁷⁷ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.148 și 329.

⁷⁸ N. Corivan, *op.cit.*, p.130.

⁷⁹ « Selon mon humble opinion – écrivait A.F.Hamburger (l'assistant du chancelier russe Gorceakov) à N.K.Giers, qui se trouvait à Biela le jour de 28 juillet/9 août 1877 – tous ces alliés misérables (Serbes, Roumains, Muntenegreni, etc. – n. n.) nous coûtent trop d'argent, et un d'entre eux (les Serbes – n.n.) nous a donné des preuves suffisantes de ce qu'il peuvent offrir. Quels sont les services que la Roumanie nous a fait jusque maintenant? » (cf. Barbara Jelavich, *Russia in the East...*, p.164).

⁸⁰ N.Iorga, *op.cit.*, p.282.

⁸¹ N.Iorga, *Războiul pentru independență...*, p.127 ; N. Corivan, *op.cit.*, p.139.

⁸² *Ibidem*, p.140; Barbara Jelavich, *Russia and the formation...*, p.263.

⁸³ N.Iorga, *Correspondance diplomatique...*, p.227.

⁸⁴ Au même danger, disculpant et motivant, faisait référence Carol I en ses *mémoires*: « Maintenant, il n'y a plus au milieu des intérêts purement russes, mais aussi roumains; le pays est menacé par un grand péril dans le cas que les Turcs, vainqueurs, réussissent à jeter les Russes au-delà du Danube » (apud Richard V.Burks, *Roumania and the Balkan crises of 1875-1878*, en « Journal of Central European Affairs », no.50, April 1942, p.133).

⁸⁵ N.Iorga, *op.cit.*, p.232.

⁸⁶ *Ibidem*, p.227.

⁸⁷ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.264 ; N. Corivan, *op.cit.*, p.142-143.

⁸⁸ N.Iorga, *Războiul pentru independență...*, p.133.

⁸⁹ « L'opinion publique – disait-il au prince régnant, le 25 août/5 septembre – est très inquiète et extrêmement agitée, sentiments aggravés par l'ignorance dans laquelle les ministres eux-mêmes se trouvent » (Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.330).

⁹⁰ N.Iorga, *Correspondance diplomatique...*, p.235.

⁹¹ Pour des détails, voir Dumitru Vitcu, *Lumea românească și Balcanii în reportajele corespondenților americani de război (1877-1878)*, Ed. Junimea, Iași, 2005, p.99, 375-376.

⁹² Le ministre de guerre, lui-même, D. A. Miliutin, inquiet par les conséquences malheureuses de la concession faite à Carol I par le tsar et le grand duc, notait qu'« une partie importante de l'armée russe et des importants objectifs stratégiques ont été confiés à un homme qui est

totalement manqué de l'expérience des actions militaires » et qui « a dans son entourage seulement des personnes orgueilleuses, voulant jouer un rôle historique » (Frederick Kellogg, *The Road to Roumanian Independence*, Purdue University Press, Indiana, 1995, p.174).

⁹³ N.Iorga, *Războiul pentru independență...*, p.130 ; Dumitru Vitcu, *op.cit.*, p.100-101.

⁹⁴ Gen.Radu Rosetti, *Corespondența...*, p.115.

⁹⁵ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.265.

⁹⁶ *Ibidem*, p.266.

⁹⁷ N.Iorga, *op.cit.*, p.148.

⁹⁸ Barbara Jelavich, *Russia and the Reacquisition of Southern Bessarabia...*, p.236-237.

⁹⁹ N.Corivan, *op.cit.*, p.147.

¹⁰⁰ D.A.Sturdza, *Charles Ier, Roi de Roumanie : Chroniques-Actes-Documents*, III, Bucharest, 1899, p.282-283, N.Iorga, *op.cit.*, p.148-149.

¹⁰¹ A la suggestion de Kogălniceanu, Carol I avait demandé à l'agent diplomatique de la France à Bucarest de transmettre la prière au gouvernement roumain, envers son ministre des Affaires Etrangères pour intervenir à Constantinople et déterminer la Porte à reconnaître l'indépendance de la Roumanie, avant la conclusion de la paix : « Si la Roumanie aurait été reconnue par la Turquie – appréciait M.Kogălniceanu dans sa correspondance, de 10/22 janvier 1878, avec N.Callimachi-Catargi – elle ne pourrait plus réclamer de la Porte la Bassarabie comme territoire turc » (N.Corivan, *op.cit.*, p.154).

¹⁰² *Coresp.diplom.Kogălniceanu...*, II, București, 1894, p.22.

¹⁰³ *Ibidem*, p.25.

¹⁰⁴ Barbara Jelavich, *Russia and the formation...*, p.266-267.

¹⁰⁵ N.Iorga, *Correspondance diplomatique...*, p.302.

¹⁰⁶ *Ibidem*, p.313 ; Le général Radu Rosetti, *Corespondența...* p.128.

¹⁰⁷ *Coresp.diplom.Kogălniceanu...*, II, p.19-21.

¹⁰⁸ « Je suis si troublé – écrivait Kogălniceanu à Iancu Ghica, après avoir reçu les dernières informations de Petersburg – que je ne me sens capable de dominer mon indignation. *L'homme politique* pourra, peut-être, plus tard raisonner avec calme; pour le moment, c'est *le roumain* tout seul qui parle. Si on avait l'intention de prendre de la Roumanie une partie de son patrimoine, il serait plus juste à dire cela auparavant de conclure la convention de 4 avril, avant que nous ayons passé le Danube, avant de sauver l'armée russe à Plevna. Donc, nous avons versé notre sang, nous avons séché notre pays, pas pour gagner, ni au moins pour garder, mais pour perdre! » (*Ibidem*, I₁, p.24). Revenant avec de nouvelles instructions adressées au même agent, le ministre des Affaires Etrangères écrivait, le 23 janvier/4 février 1878, de communiquer aux autorités tsaristes qu'« il n'y a aucun Roumain, ni aucun parti qui signe un traité pour céder le territoire » (N.Corivan, *op.cit.*, p.159).

¹⁰⁹ Dans les mêmes termes et avec les mêmes arguments (historiques et politiques) s'est adressé Kogălniceanu, au général Ignatiev, arrivé à Bucarest le 19/31 janvier 1878, pour obtenir l'accord de la partie roumaine pour céder le territoire du sud de la Bassarabie, mais aussi, au consul général D.Stuart (Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.269).

¹¹⁰ *Ibidem*, p.159-163.

¹¹¹ N.Iorga, *Războiul pentru independență...*, p.151.

¹¹² Le texte intégral du document est publié en B.H.Sumner, *Russia and the Balkans, 1870-1880*, Oxford University Press, Oxford, 1937, p.625-626.

¹¹³ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.270.

¹¹⁴ « Monitorul Oficial », no.21, de 27 janvier/8 février 1878, p.451.

¹¹⁵ N.Iorga, *op.cit.*, p.153.

¹¹⁶ *Ibidem*, p.152.

¹¹⁷ Le général Radu Rosetti, *Corespondența...*, p.141-142.

¹¹⁸ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.271.

¹¹⁹ *Ibidem*.

¹²⁰ Le 7/19 mars, le général Iancu Ghica informait M.Kogălniceanu que dans le « Journal de St. Petersburg » de ce matin-là, avait apparu le texte du traité russo-turque conclu à San Stefano, le 19 février/3 mars la même année, texte duquel il reproduisait trois articles (5, 19 et 28) qui concernaient la Roumanie (Le général Radu Rosetti, *Corespondența...*, p.166). Pour l'ensemble des objectifs russes, voir Barbara Jelavich, *Negotiating the Treaty of San Stefano*, en « Southeastern Europe », VI, no.2 (1979), p.171-193.

¹²¹ Le général Radu Rosetti, *Corespondența...*, p.167 ; N.Corivan, *op.cit.*, p.164-165.

¹²² N.Iorga, *op.cit.*, p.158.

¹²³ *Memoir on the question of Bessarabia*, Bucharest, February 25/March 9, 1878, publié par V.M.Kogălniceanu en *Coresp.diplom.Kogălniceanu...*, p.59-63

¹²⁴ N.Iorga, *op.cit.*, p.157 și 222, nota 69.

¹²⁵ Le 20 mars/1 avril, Gorceakov a demandé à Iancu Ghica de communiquer à Bucarest que, si la série des protestes contre le traité de paix (surtout de l'article 8) continuera, le tsar ordonnera l'occupation de la Roumanie et la désarmation de l'armée roumaine. La réplique, connue, de Kogălniceanu a été transmise le jour suivant (Le général Radu Rosetti, *Corespondența...*, p.171-174).

¹²⁶ Le 29 mars/9 avril, le même chancelier proposait au gouvernement roumain, par le consul Stuart, la conclusion d'une nouvelle convention bilatérale, concernant le transit des troupes russes de la Bulgarie vers la Russie (*Ibidem*, p.181).

¹²⁷ Gh.Platon, *Independența României și puterile europene. Reacții și atitudini*, dans le volume *De la constituirea națiunii la MareaUnire*, II, Editura Universității „Al.I.Cuza”, Iași, 1998, p.241.

¹²⁸ *Independența României în conștiința europeană*, coord. Corneliu Mihai Lungu etc., București, 1997, p.204.

¹²⁹ Barbara Jelavich, *Russia and the formation...*, p.271.

¹³⁰ N.Corivan, *op.cit.*, p.165 ; Gh. Platon, *op.cit.*, p.241.

¹³¹ Barbara Jelavich, *op.cit.*, p.281.

¹³² *Ibidem*, p.283 ; *Memoriile regelui Carol I. De un martor ocular*, le IV-ème volume, București, 1994, p.95.

¹³³ Demandé par Ion Ghica, l'émissaire spécial du gouvernement roumain auprès des cabinets européens, sur la position de l'Angleterre dans la question de l'intégrité territoriale de la Roumanie, celui-ci lui aurait répondu qu'« il est difficile d'intervenir entre deux alliés » (N.Corivan, *op.cit.*, p.162).

¹³⁴ Sorin Liviu Damean, *op.cit.*, p.66.

¹³⁵ *Memoriile regelui Carol I...*, le IV-ème volume, p.134.

¹³⁶ Pour des détails, voir William L.Langer, *European Alliances and Allignments, 1871-1890*, New York, 1960, p.146-148 ; Emil Diaconescu, *op.cit.*, p.9.

¹³⁷ Gh.I.Brătianu, *Bismarck și Ion.C.Brătianu*, en « Revista Istorică Română », le V-ème volume, București, 1936, p.7.

¹³⁸ Le texte intégral du mémoire présenté par M.Kogălniceanu est reproduit par Sorin Liviu Damean, en *op.cit.*, p.234-239.

¹³⁹ *Ibidem*, p.240.

¹⁴⁰ Barbara Jelavich, *Romania at the Congress of Berlin : Problems of Peacemaking*, în *Der Berliner Kongress von 1878*, ed. Ralph Melville and Hans Jürgen Schröder, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1982, p. 189-204.

¹⁴¹ *** *Istoria militară a poporului român*, Editura Militară, București, 1987, p.883.

¹⁴² « Monitorul Oficial », no.16, de 27 janvier 1878, p.445-446.

¹⁴³ Sorin Liviu Damean, *op.cit.*, p.68.

¹⁴⁴ *Ibidem*, p.242-243.

¹⁴⁵ *Ibidem*, p.244.

¹⁴⁶ « România liberă » de 26 février 1878 appreciait que la cédation de la Bassarabie et la réception de la Dobroudja aurait constitué « un double attentat à notre vie comme nation », et le consentement de la transaction était équivalent avec « un geste assassin ». Quelques mois plus tard, le journal « Românul » de C.A.Rosetti comparait « l'annexion » de la Dobroudja avec « la naturalisation » en masse des Juifs, des actes qualifiés comme « des cadeaux funestes » qu'aucune force ne pourra imposer au pays (apud Sorin Mureșeanu, *Reunirea Dobrogei cu România. Reacții și semnificații*, dans le volume *Istorie și conștiință*, Universitatea « Al.I.Cuza », Iași, 2001, p.100).

¹⁴⁷ Mariana Cojoc, *Importanța geopolitică a ținutului dintre Dunăre și Mare la sfârșitul secolului al XIX-lea*, dans le volume *Dobrogea. Repere istorice*, coord. Mihai Lupu, Ed.Europolis, Constanța, 2000, p.124.

¹⁴⁸ *Ibidem*, p.126-127.

¹⁴⁹ *Regele Carol I al României. Cuvântări și scrisori*, II, p.227.

¹⁵⁰ Sorin Liviu Damean, *op.cit.*, p.55-56 ; De la même manière pensait le représentant de la France en Roumanie lorsqu'il notait que « la Dobroudja est séparée du corps du pays par un grand fleuve et n'a avec l'autorité centrale autre voie de communication que des marais impraticables ». (Catherine Durandin, *op. cit.*, p. 94).

¹⁵¹ M.Eminescu, *Anexarea Dobrogei*, en *Opere*, X, *Publicistică (1 noiembrie 1877-15 februarie 1878)*, édition D.Vatamaniuc, Editura Academiei, București, 1989, p.96 ; Stoica Lascu, *Mărturii de epocă privind istoria Dobrogei*, Constanța, 1999, p.75-78-

¹⁵² N.Iorga, *op.cit.*, p.160-161.

¹⁵³ *Ibidem*, p.161.

¹⁵⁴ G.D.Nicolescu, *Parlamentul României*, la I-ère partie, București, 1906, p.326.

¹⁵⁵ N.Iorga, *op.cit.*, p.162.

¹⁵⁶ Mihail Kogălniceanu, *Opere*, IV, *Oratorie II, 1864-1878*, édition par Georgeta Penelea, Editura Academiei, 1978, p.659-660.

¹⁵⁷ Sorin Mureșeanu, *op.cit.*, p.101.

¹⁵⁸ Stoica Lascu, *op.cit.*, p.76. Le consul de la France à Galați n'était pas du même avis, qui, tout en prenant en considération en 1875, les réalités qu'il a aperçu pour les années d'administration roumaine dans les départements du sud de la Bassarabie, indiquait un bilan négatif. Il notait dans un de ses rapports que « le pays (la Bassarabie de sud – n. ns.) regrette beaucoup les Russes. De nombreuses pétitions ont été adressées récemment au tsar par les habitants de toutes les catégories pour lui demander de les reprendre sous sa protection ». Son observation était reprise et confirmée par le consul français de Bucarest, une année plus tard : « je serais d'une manière tout à fait singulière surpris si les Russes, tout en se présentant dans ce territoire, rencontreraient de la part de l'armée et de la population rurale de grandes difficultés. J'ajoute que parmi le bas clergé et le peuple la croyance dans l'arrivée proche des Russes est généralisée ». (Catherine Durandin, *op. cit.*, p. 95).

¹⁵⁹ D.A. Sturdza, *Bessarabia și Dobrogea*, București, Tipografia « Thiel et Weiss », 1878, p.22-24.

¹⁶⁰ N.B. Locusteanu, *Dobrogea*, București, 1928, p.84.

¹⁶¹ *Independența României. Documente*, le II-ème volume, la II-ème partie, *Corespondență diplomatică străină (mai 1877-decembrie 1878)*, Editura Academiei, București, 1978, p.298.

¹⁶² Apud Sorin Mureșeanu, *op.cit.*, p.106.

¹⁶³ M. Eminescu, *De o samă de vreme*, en *op.cit.*, p.87.

¹⁶⁴ Plaidant pour la fin des réserves et des « irritations » causées par l'attribution de la Dobroudja à l'Etat roumain « comme a voulu l'Europe », le géologue et le paléontologue G.Cobâlcescu écrivait dans le journal de Iași « Steaua României » de 4 août 1878 – après une évaluation attentive de la surface et de ses particularités géophysiques et géomorphologiques, des ressources du sol et du sous-sol, des habitats et de la population, des chemins et des voies de transport etc. – que « la Dobroudja est un pays très riche et avec des ressources immenses et on peut ajouter, sans le peur d'exagérer cette grande parole, qu'elle complète la Roumanie actuelle ». Dans la perspective de son intégration, son unique soin était causé par « le système moral », parce qu'il appréciait à juste titre que « dans la Dobroudja sont nécessaires des fonctionnaires d'une moralité exemplaire et d'une capacité prouvée. Leurs abus seraient des crimes nationales ; mais nos partis ont l'habitude de faire des incapacités - des génies, des criminels - des martyres et des héros, de ceux avec moralité et capacités - des monstres et des nullités » (*G.Cobâlcescu, Considerațiuni asupra Dobrogei*, article republié Stoica Lascu en *op.cit.*, p. 73-74).

¹⁶⁵ Tout en commentant le prétendu « manque d'intérêt des Roumains de garder la Dobroudja », même après son incorporation à l'Etat roumain, le consul de la France à Bucarest consignait, dans un de ses rapports de 1896 destinés à son ministre des Affaires étrangères : « certains esprits pensent que l'ambition des sujets de Sa Majesté Carol I n'est pas de garder la Dobroudja imposée à la Roumanie comme échange avec le sud de la Bassarabie, pour servir de tampon entre la Russie et la Turquie. [...] Leurs désirs et leurs pensées se dirigent vers la Transylvanie, qui est pour eux l'Alsace – Lorraine des cœurs français ». (Catherine Durandin, *op. cit.*, p. 100).

¹⁶⁶ G.D. Petrescu, *Războiul pentru independență și anexarea Dobrogei*, dans le volume *Dobrogea. 50 de ani de viață românească*, București, 1928, p.325.

¹⁶⁷ I.I.C. Brătianu, *România și chestiunea Orientului*, dans le volume *Războiul neatârării, 1877-1878*, Conférences soutenues à l'Athénée Roumain, București, 1927, p.109.